



État de prédation

La République centrafricaine otage des proxys et des profiteurs de guerre

Nathalia Dukhan

Synthèse

Alors que la République centrafricaine (RCA) enregistre un nombre croissant de personnes contaminées par la Covid-19, des puissances étrangères rivales se livrent à des luttes d'influence. Pour le président Faustin-Archange Touadéra et ses alliés étrangers, la priorité est surtout de gagner les prochaines élections présidentielles et législatives prévues en décembre 2020. Et pour s'assurer de remporter ce pari, le président centrafricain a mis la souveraineté nationale au service des réseaux criminels transnationaux et des groupes mafieux.¹ Depuis son élection en 2016, le blanchiment d'argent et les trafics de ressources naturelles, de drogue, d'armes et de passeports diplomatiques prolifèrent sans entrave. Dans ce contexte, il est peu probable que la crise sanitaire bouleverse le statu quo politique en vigueur depuis le début de la crise centrafricaine en 2012.

La RCA est en proie à un conflit aux relents communautaires, alimenté par les richesses du sous-sol et les trafics en tout genre qui attirent la grande criminalité internationale. Selon les Nations Unies (ONU), des assassinats, des enlèvements, des arrestations, des détentions arbitraires, des traitements cruels, inhumains et dégradants, des extorsions, des pillages, des destructions ou appropriations de biens continuent d'être quotidiennement enregistrés.² La pandémie de Covid-19 ne fait que s'ajouter à une longue liste de crises mortelles qui se sont inscrites dans l'histoire récente du pays.³ ⁴ La crise humanitaire oblige toujours plus de la moitié de la population du pays, soit environ 2,5 millions d'habitants, à survivre grâce à l'aide d'urgence extérieure.⁵ La RCA est ainsi le premier pays du monde à avoir bénéficié d'un pont aérien de l'Union européenne (UE) pour délivrer de l'assistance vitale aux populations les plus démunies.⁶

Depuis son élection, le président Touadéra bénéficie d'importants soutiens financiers extérieurs pour stabiliser le pays.⁷ ⁸ Parallèlement, l'État centrafricain est devenu au fil du temps un puissant instrument de prédation et de pillage au service des réseaux au pouvoir et de leurs alliés étrangers. Les besoins critiques de développement humain sont sacrifiés par une élite dirigeante qui, pour conserver le pouvoir, n'hésite pas à alimenter la violence et les divisions ethniques et religieuses.⁹ Les bailleurs de fonds de la RCA gardent le silence face à la prolifération des réseaux liés au crime organisé transnational et aux scandales de corruption toujours plus nombreux qui impliquent des membres du gouvernement.¹⁰

11. 12. 13. 14



Alors que les puissances étrangères cherchent à défendre leurs intérêts géostratégiques et économiques, elles instrumentalisent les groupes armés, permettant ainsi aux profiteurs de guerre de bénéficier de la corruption et de l'économie de guerre. Par conséquent, les initiatives de réponse à la crise sont systématiquement exploitées. C'est le cas de la gestion de la crise sanitaire, de l'accord politique conclu avec les groupes armés et des élections. À moins d'entamer des réformes en profondeur, en particulier concernant la réponse politique et l'engagement international, le pays continuera de sombrer dans une guerre toujours plus brutale, avec des conséquences dévastatrices pour plusieurs générations. Pour construire la paix, la communauté internationale et les acteurs de la région devraient repenser le cadre du dialogue politique et exiger des élections transparentes et démocratiques, tout en luttant avec davantage d'efficacité contre les réseaux criminels qui bénéficient de la corruption et du conflit armé.

Conclusions principales

- La pandémie est instrumentalisée par le régime de Touadéra. En invoquant un état d'urgence, le pouvoir central a tenté de reporter les élections à une date indéfinie, prorogeant ainsi les mandats du président et des députés. Bien que ce projet ait échoué, près de 300 millions de francs CFA (soit 450.000 euros) ont été versés en pot-de-vin aux députés favorables à un changement de la Constitution. La Cour constitutionnelle a rejeté ces manœuvres, tandis que l'opposition politique a dénoncé une tentative de coup d'État électoral. Des accusations de fraude électorale à grande échelle entachent le processus d'inscription aux listes électorales.
- Afin d'éliminer une faction armée qui menaçait les plans de réélection du président Touadéra, le clan présidentiel et le groupe Wagner, un acteur semi-étatique de sécurité chargé d'exécuter la politique étrangère du Kremlin, ont donné leur appui à des groupes armés accusés d'abus graves contre des civils. Le gouvernement aurait autorisé environ 80 mercenaires soudanais aux ordres d'Ali Muhammad Ali Abd-al-Rahman, alias Ali Kushayb, à venir renforcer ces groupes. La Cour pénale internationale (CPI) a accusé ce chef militaire de former et de mener en 2002 et 2003 la milice janjawid qui a participé au génocide au Darfour.
- Afin de contrecarrer les efforts du président Touadéra et de son allié russe pour conserver le pouvoir, certains réseaux militaires français ont activé des acteurs régionaux et nationaux, y compris des groupes armés, pour tenter d'empêcher la réélection de Touadéra et de placer à la tête du gouvernement des leaders politiques favorables aux intérêts français.
- En cinq ans, le président Touadéra a fait de la RCA une terre d'accueil pour le crime organisé transnational. Des hommes d'affaires puissants agissent dans l'ombre en faveur de la réélection du président centrafricain, parmi lesquels figurent des individus impliqués dans le blanchiment d'argent ainsi que les trafics de ressources naturelles, de drogue, d'armes et de passeports diplomatiques.

Analyse

- Des réseaux français et russes œuvrent dans l'ombre des acteurs centrafricains et régionaux pour influencer le processus électoral et faire valoir leurs intérêts économiques et géostratégiques en RCA et à travers l'Afrique centrale.
- La guerre est un système lucratif pour les réseaux au pouvoir et les groupes criminels qui agissent contre la paix, l'État de droit et le respect des droits de l'homme.
- L'accord de Khartoum—un accord politique signé en 2019 par le gouvernement et les groupes armés qui



a reçu un soutien international important—a favorisé l'économie de guerre, renforcé le pouvoir financier et politique des chefs des groupes armés et contribué à approfondir la crise.

- Les sanctions internationales visant certains chefs de groupes armés n'ont pas réussi à les freiner ou à réduire la violence dans le pays. Cependant, les réseaux qui alimentent la guerre peuvent être combattus de manière plus efficace grâce à des gels des avoirs, des interdictions de voyager et des refus de visas appliqués à des autorités politiques centrafricaines et aux hommes d'affaires internationaux connectés au système financier international.

Recommandations principales

Le Conseil de sécurité de l'ONU, l'Union européenne et leurs États membres

- **Mettre fin aux soutiens à la mise en œuvre de l'accord de Khartoum.** Mettre un terme au soutien politique et financier des initiatives qui alimentent la corruption du gouvernement, l'économie de guerre et l'impunité, telles que les aides destinées à la mise en œuvre de l'accord de Khartoum. Favoriser plutôt un processus novateur basé sur le dialogue national, régional et international en vue de fournir un cadre politique capable de répondre aux nombreux défis découlant d'une guerre par procuration.
- **S'assurer que les élections sont transparentes et démocratiques.** Assurer un contrôle vigoureux de l'intégralité du processus électoral effectué par un organisme indépendant, tenir le gouvernement centrafricain pour responsable et assurer la participation de la société civile. Refuser de reconnaître le futur gouvernement centrafricain comme légitime en cas de constat de fraude électorale majeure, modifier les priorités de financement et cesser tout soutien budgétaire.
- **Cibler des réseaux entiers qui déstabilisent systématiquement les initiatives de réponse à la crise, en particulier ceux liés au crime organisé transnational.** Mener des enquêtes sur des individus et des entités liés aux réseaux de crime organisé transnational, en mettant l'accent sur des représentants du gouvernement et des hommes d'affaires internationaux, et imposer toutes sanctions adaptées.
- **Lutter de manière efficace contre le trafic de minerais provenant des zones de conflit en RCA.** L'UE devrait s'assurer de la mise en œuvre efficace de son nouveau Règlement sur les minerais provenant de zones de conflit, qui entrera en vigueur en janvier 2021, particulièrement concernant la lutte contre les trafics d'or vers l'UE provenant des zones de conflit centrafricaines. Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait ajouter au mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) des mesures concrètes ciblant l'économie de guerre et les réseaux criminels.
- **Poursuivre en justice les crimes économiques et financiers.** Soutenir la Cour pénale spéciale de la RCA, la Cour criminelle internationale et d'autres juridictions nationales compétentes, notamment européennes, pour effectuer des enquêtes sur les crimes financiers et les poursuivre en justice.

Les banques et les institutions financières

- **Lutter contre les réseaux criminels.** Les institutions financières actives en RCA devraient renforcer leur contrôle des transactions financières impliquant des réseaux criminels, en particulier ceux liés étroitement au secteur des ressources naturelles, et remettre des rapports d'activités douteuses aux unités de renseignements financiers s'il y a lieu.



Stratégie du chaos*

Alors que la Covid-19 se propage en Centrafrique, une double crise—politique et sanitaire—s’annonce en amont des élections prévues pour décembre 2020.

La crise sanitaire instrumentalisée

Afin de maintenir leur emprise sur le processus électoral, les dirigeants politiques centrafricains ont tenté d’obtenir une prorogation des mandats présidentiel et parlementaire par le biais d’une modification de la Constitution.^{15, 16, 17} Le parti politique au pouvoir, le Mouvement cœurs unis (MCU), a invoqué un cas de force majeure justifié par la pandémie pour établir l’impossibilité d’organiser des élections en décembre 2020, conformément aux délais fixés par la Constitution.¹⁸ Les députés favorables au projet ont reçu du clan présidentiel des pots-de-vin ainsi que la promesse d’une prorogation de leur mandat d’au moins deux ans, ont indiqué des législateurs à The Sentry. Le régime de Touadéra a régulièrement recours à des malversations pour influencer les votes des députés.^{19, 20, 21} Chaque député signataire aurait ainsi reçu 2,5 millions de francs CFA (environ 3.800 euros), soit un budget total de près de 300 millions de francs CFA (près de 460.000 euros) en pots-de-vin dans un pays qui ne disposait que de trois respirateurs pour répondre aux besoins d’une population de cinq millions au début de la pandémie.^{22, 23, 24}

L’opposition politique a qualifié cette opération de coup d’État électoral, arguant que le président en exercice ne serait pas réélu si des élections démocratiques avaient lieu, ont déclaré des personnalités politiques à The Sentry sous couvert d’anonymat.^{25, 26} La Cour constitutionnelle a rejeté ce projet. « Le peuple a clairement manifesté sa volonté d’instituer un verrou constitutionnel en ce qui concerne le mandat du président de la République », a indiqué la Cour. « Ce verrou ne peut être revu, même par ses représentants les députés ‘sauf à trahir cette volonté’ ». ²⁷ L’opposition politique, dirigée par Anicet-Georges Dologuélé, a largement condamné les chefs du pays pour leur exploitation de la crise, exigeant des élections démocratiques et transparentes.²⁸

Le président déchu du parlement, Karim Meckassoua, a également cherché à profiter de la crise politique, manœuvrant dans les coulisses du pouvoir pour une transition politique avec l’appui de certains officiers militaires et chefs d’État de la région.^{29, 30, 31} Meckassoua cherche depuis longtemps déjà à occuper le siège présidentiel. Cependant, il est peu probable que des élections démocratiques lui soient favorables : en 2016, il n’a obtenu que 3,21% des scrutins.³² Il a également échoué dans sa tentative de décrocher le poste de Premier ministre dans le gouvernement de transition de Catherine Samba-Panza en 2014.³³ Sans pour autant changer de stratégie, Meckassoua renouvelle aujourd’hui encore la tentative. En essayant de devenir Premier ministre dans le cadre d’une transition future, il recherche à obtenir plus

* Ce rapport et ses conclusions sont basés sur des entretiens, des recherches documentaires et des analyses financières approfondies effectués par The Sentry. Selon les indications contenues dans ce rapport, certaines sources ont accepté de parler avec des membres de l’équipe The Sentry à condition de le faire sous couvert d’anonymat afin d’assurer leur propre sécurité et de se protéger d’éventuelles représailles. En plus des entretiens, The Sentry a cherché à obtenir des informations crédibles provenant d’autres sources indépendantes, ainsi que l’apport d’experts, des données financières, des documents, des rapports publiés dans les médias et d’autres informations permettant d’approfondir les recherches. The Sentry a tenté de contacter chacune des personnes et des entités citées dans ce rapport, leur accordant une réponse aux questions sollicitées. Les réponses reçues ont été intégrées dans l’analyse ou dans le reste du rapport. Le rapport indique quelles réponses ont été reçues ainsi par The Sentry, afin de les différencier des déclarations publiques effectuées par ces individus et ces entités.



de pouvoir pour influencer les votes et peser favorablement en faveur de sa propre candidature à la présidence.³⁴ La communauté internationale a largement gardé le silence au sujet d'une éventuelle transition, n'exprimant qu'à huis clos des inquiétudes si le pays perdait à nouveau son autorité légitime ou souveraine.^{35, 36} Cependant, des membres de la Cour constitutionnelle ont relevé en septembre « qu'il y a manifestement une distorsion entre l'état de la préparation des élections et le délai du 27 septembre 2020 date de la convocation du corps électoral », le premier tour des élections présidentielle et législatives étant prévu pour le 27 décembre.³⁷ Des partisans d'une transition éventuelle ont également élaboré une ébauche pour un accord politique qui établirait un gouvernement d'union nationale.³⁸

Touadéra soutenu par des réseaux criminels

Les tentatives d'exploitation de la crise sanitaire s'inscrivent dans une longue série d'efforts par le gouvernement pour maintenir Touadéra au pouvoir. Afin d'assurer la réélection du président et d'augmenter leurs gains, l'élite dirigeante du pays s'associe à des groupes liés au crime transnational. Certains réseaux criminels tentent de faire basculer les élections en faveur du président, y compris par le biais de fraudes électorales, afin de s'attirer les bonnes grâces du régime.

La RCA est confrontée à la résurgence du blanchiment d'argent, du trafic d'or, de diamants, d'armes, de passeports diplomatiques et de drogue. La corruption à grande échelle de l'élite dirigeante permet aux réseaux liés au crime organisé transnational et au financement du terrorisme d'y prospérer depuis plusieurs années.³⁹ Depuis que Touadéra a accédé au pouvoir en 2016, le régime a accordé à des hommes d'affaires étrangers des passeports diplomatiques et des postes importants, tels que celui de conseiller spécial du président ou de consul honoraire.^{40, 41, 42} La réélection de Touadéra renforcerait l'emprise de ces acteurs sur le pouvoir, leur permettant de garantir le succès de leurs affaires à long terme sans être inquiétés par la justice. Une source diplomatique basée à Bangui s'est inquiétée de la situation en indiquant à The Sentry que la Centrafrique est en passe de devenir « un État voyou » gouverné par la grande criminalité internationale.⁴³

Le cas d'Aziz Nassour illustre bien ce constat. Cet homme d'affaires libanais, que l'ONU et des observateurs indépendants ont lié au financement du terrorisme et au trafic de diamants dans des zones de conflit, a développé ses affaires tout en devenant une personne d'influence en RCA.^{44, 45, 46, 47, 48, 49, 50} Nassour entretient des liens étroits avec le président

centrafricain, qui est intervenu pour lui accorder des marchés publics pour la numérisation des pièces d'identité, selon des sources proches du dossier.⁵¹ Ces marchés publics permettraient à Aziz Nassour de dissimuler ses trafics de diamants, d'armes et de drogue.^{52, 53, 54} En échange de ces contrats, des sources ont indiqué que Nassour a menacé de mort ceux qui viendraient ébranler son plan de réélection du président Touadéra dès le premier tour des élections présidentielles.⁵⁵ « L'enjeu de ces contrats, c'est une plateforme de blanchiment d'argent et faire gagner les élections », a déclaré une source diplomatique basée à Bangui.⁵⁶ Dans une longue lettre en réponse à des questions posées par The Sentry, Aziz Nassour a nié ces accusations. Il a notamment démenti une interférence ou un rôle quelconque dans le processus électoral, et a refusé de reconnaître toute intervention de sa part ou de celle du président dans les appels d'offres émis par le gouvernement, ainsi que toute implication éventuelle dans les secteurs de l'or et du diamant.⁵⁷

Par le passé, Aziz Nassour a été impliqué dans des activités de blanchiment d'argent et d'importants trafics de diamants dans les zones de conflit en République démocratique du Congo, au Libéria et en Sierra Leone.^{58, 59, 60, 61, 62, 63} Il a également été accusé dans les médias de participer au financement du Hezbollah, groupe chiite basé au Liban, et du groupe

Depuis que Touadéra a accédé au pouvoir en 2016, le régime a accordé à des hommes d'affaires étrangers des passeports diplomatiques et des postes importants, tels que ceux de conseiller spécial du président et de consul honoraire.



intégriste Al-Qaïda, accusations qu'il nie avec véhémence.⁶⁴ Une cour pénale belge l'a condamné par contumace à six ans de prison en 2004 pour son rôle « à la tête d'une organisation criminelle qui fournissait des armes et des ressources logistiques aux pays africains en guerre, en échange de 'diamants de sang'. Les produits étaient ensuite blanchis... via le marché du diamant d'Anvers ». ⁶⁵ La cour a également conclu qu'Aziz Nassour alimentait des conflits meurtriers et des violations des droits de l'homme.^{66, 67, 68} Utilisant alors des entreprises actives en RCA, cet homme d'affaires libanais a longtemps blanchi des diamants provenant des groupes rebelles congolais, selon le groupe anti-corruption Global Witness.⁶⁹ En réponse aux questions posées par The Sentry, Nassour a nié avoir entretenu des liens étroits avec des dictateurs africains, ou d'avoir participé à des activités criminelles quelconques.⁷⁰ Bien que le Conseil de sécurité de l'ONU ait imposé à Aziz Nassour des sanctions financières et un gel des avoirs en 2004, ils ont depuis été levés.⁷¹ Les condamnations et les sanctions ne semblent pas dissuader Aziz Nassour qui, si les accusations se confirment, opère désormais en Centrafrique en tant qu'allié proche de Touadéra.⁷²

En 2017, en tant que président directeur général de l'Almadina Group, société basée à Oman, Nassour a remporté un marché public stratégique pour numériser les pièces d'identité émises par le gouvernement centrafricain.^{73, 74} Des sources ont indiqué qu'Aziz Nassour a versé des pots-de-vin à des membres haut placés du gouvernement afin d'écartier la concurrence.^{75, 76, 77, 78} Dans la version initiale du contrat non signé, Almadina prévoyait de produire entre 80 à 110 millions de pièces d'identité officielles, et de contraindre les citoyens centrafricains à payer jusqu'à quatre fois plus cher que les tarifs proposés par les concurrents pour des documents officiels.^{79, 80} Ces pièces d'identité sont nécessaires pour pouvoir voter.^{81, 82} En réponse aux questions posées par The Sentry en septembre 2020, Nassour a indiqué : « Je ne suis pas affilié à ce groupe (Almadina) et je n'ai pas de parts dans cette société, mais je suis un ami proche du propriétaire. J'assiste le propriétaire sans être rémunéré (en RCA) ». Il a également insisté sur le fait que le président Touadéra ou d'autres membres du gouvernement ne sont jamais intervenus dans l'attribution du contrat public à Almadina, précisant que la société avait remporté le contrat suite à « une offre soumise sous scellé conformément à l'évaluation du régime des marchés publics de la Centrafrique ». ⁸³ A quelques mois des élections, des membres du parti au pouvoir, le MCU, auraient distribué des certificats de naissance aux sympathisants du président, mais le pays n'avait toujours pas émis de pièces d'identité depuis 2013.^{84, 85, 86, 87, 88, 89, 90} Les détenteurs de ces documents peuvent obtenir des reçus leur permettant de voter pour le président Touadéra et les candidats du MCU.

Les membres de la famille d'Aziz Nassour ont créé quatre sociétés en Centrafrique depuis 2016 : Sahar Diam, Sahar Bi, Nassour Diam et Sahar Mining. Sahar Bi se spécialise dans la confection de pièces d'identité et les autres sont des bureaux d'achats de diamants et d'or.⁹¹ Bien qu'elles soient officiellement inactives, des sources indiquent que Nassour Diam est impliqué dans des trafics de diamants.⁹² Cependant, Aziz Nassour a indiqué dans sa lettre qu'il n'était en aucun cas lié à ces sociétés et leurs activités. Il a ajouté qu'il ne travaille ni dans le secteur des diamants en RCA, ni dans ceux de l'or, de la drogue et des armes.⁹³ Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, Nassour se présente pourtant comme un « homme d'affaires ». Il ajoute : « Je fais dans tout : l'investissement touristique, des diamants, des mines, dans beaucoup de domaines ». ⁹⁴ Le secteur du diamant centrafricain abrite de nombreuses activités illicites qui participent au conflit armé. Plus de 80% de la production de diamants du pays est exportée par les réseaux de contrebande—soit environ 270.600 carats en 2017.^{95, 96, 97}

L'accord de Khartoum, une réponse politique en trompe-l'œil

En février 2019, le gouvernement centrafricain et 14 groupes armés sont parvenus à un accord politique qu'ils ont signé à Khartoum, la capitale soudanaise. Cependant, les parties signataires ont tiré profit de la guerre, cherchant à faire avancer leurs intérêts politiques et commerciaux ainsi que ceux de leurs alliés respectifs.⁹⁸ « L'accord de Khartoum n'a rien à voir avec la paix », a déclaré un diplomate basé à Bangui quelques mois avant la signature.^{99, 100} Les parties prenantes



impliquées dans les pourparlers de paix ont profité de la situation de guerre tout en faisant progresser leurs propres intérêts, a expliqué le diplomate.

Le gouvernement et son allié russe, le groupe Wagner, ont exploité l'accord afin d'assurer la réélection de Touadéra et des députés du parti MCU. En effet, l'accord est venu renforcer le statut des groupes armés signataires qui exerce un pouvoir déterminant sur le vote des électeurs dans les territoires qu'ils contrôlent.¹⁰¹ En tant qu'initiateur de l'accord, le groupe Wagner a distribué des dizaines de milliers d'euros aux chefs des groupes armés en échange de leur signature. Grâce à l'accord, ces derniers ont ainsi obtenu des postes politiques et militaires, leur consacrant une légitimité politique et une amnistie de fait.^{102, 103, 104} Les chefs des groupes armés ont néanmoins utilisé une partie des fonds obtenus lors des pourparlers de paix pour s'approvisionner en armes et en munitions.¹⁰⁵ Ils ont depuis obtenu plus d'armes, recruté des mercenaires de la région, étendu leur contrôle à de nouveaux territoires et ils ont intensifié les trafics de diamants et d'or, a indiqué le Groupe d'experts de l'ONU dans son dernier rapport.¹⁰⁶ Deux mois à peine après la signature de l'accord, le président Touadéra a nommé certains chefs des groupes armés comme responsables pour établir des unités du MCU et des autorités électorales dans leurs zones de contrôle respectives, dévoilant ainsi les plans du président pour sa réélection.¹⁰⁷

Ce n'est pas la première fois qu'un tel accord est signé. Les 11 accords politiques conclus au cours des 13 dernières années ont tous échoué à construire la paix.¹⁰⁸ Les groupes armés étaient cinq fois plus nombreux lors des pourparlers de Khartoum que pendant les accords de paix qui ont débuté en 2007.¹⁰⁹ L'ONU a dénoncé entre 50 et 70 violations quotidiennes de l'accord politique par les signataires dans les cinq mois qui ont suivi la signature, poussant une source proche des groupes armés à déclarer qu'ils continuent « d'utiliser les civils comme de la chair à canon ». ^{110, 111} Dans chacun de ses 11 rapports publiés depuis 2014, le Groupe d'experts de l'ONU a démontré que les parties n'ont nulle intention de mettre un terme au conflit.¹¹² Afin d'aboutir à la paix, ils devront déposer les armes et abandonner les territoires et les ressources économiques qu'ils contrôlent. Mais aussi longtemps que les groupes armés tireront des bénéfices financiers en participant à des pourparlers de paix et en signant des documents, leurs leaders continueront de s'impliquer dans des projets de déstabilisation.¹¹³

Des projets de déstabilisation élaborés en secret

Les pourparlers de Khartoum ont facilité un rapprochement entre les chefs de plusieurs groupes armés qui se sont rencontrés, dans certains cas, pour la première fois.^{114, 115} L'initiative parallèle à celle de Khartoum provient de Nourredine Adam, placé sous sanctions onusiennes depuis 2014.^{116, 117} Ce cerveau de la coalition Séléka à l'origine du coup d'État de 2013 est également le chef politique du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), qui a contrôlé à son apogée plus du tiers du territoire centrafricain.¹¹⁸

En marge de la signature de l'accord de paix, cinq groupes armés ont en effet formé une nouvelle alliance afin de renverser le régime de Touadéra dans le cadre d'un dénommé « plan B », selon des sources proches des groupes armés.¹¹⁹ Martin Koumtamadji, alias Abdoulaye Miskine, le chef du Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC), a répondu à l'appel de Nourredine Adam. Il a été suivi par Ali Darassa, chef de l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC), Bi Sidi Soulemane, alias Sidiki Abass, du groupe Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R), et Mahamat al-Khatim du Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC). Afin de faire pression sur le régime de Touadéra, la tactique des cinq groupes alliés prévoyait de renforcer deux pôles militaires : l'un au nord-est dirigé par Abdoulaye Miskine sous l'égide du FPRC et l'autre à l'ouest dirigé par Sidiki Abass de 3R.¹²⁰ Si Sidiki Abass est le chef officiel des 3R, une source proche du groupe a indiqué à The Sentry qu'il est en fait le responsable militaire du groupe, obéissant à un ressortissant camerounais appelé Ali Garba, alias Dougsaba.¹²¹



Six mois après la signature de l'accord politique, Abdoulaye Miskine a ainsi déclaré vouloir renverser le pouvoir central « par tous les moyens », ce qui lui a valu des sanctions onusiennes en avril 2020.^{122, 123} Le président de la République du Congo Denis Sassou Nguesso et Karim Meckassoua parrainent Abdoulaye Miskine depuis 2014.^{124, 125, 126, 127, 128} Karim Meckassoua, qui entretient des relations étroites avec le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a cherché à renverser Touadéra par l'entremise des groupes armés tels que celui d'Abdoulaye Miskine, selon des sources proches du dossier.^{129, 130, 131, 132, 133, 134} Bien qu'Abdoulaye Miskine soit assigné à résidence à N'Djaména, capitale du Tchad, depuis novembre 2019, des sources proches du dossier ont indiqué qu'il demeure toujours impliqué dans des projets de déstabilisation aux côtés du FPRC.^{135, 136, 137}

Une guerre par procuration

En Centrafrique, les puissances étrangères mènent une guerre par procuration en instrumentalisant les acteurs nationaux et régionaux pour faire avancer leurs intérêts politiques, économiques et géostratégiques. À partir de 2018, le conflit a connu une polarisation en deux camps principaux : les acteurs pro-russes et les acteurs pro-français. L'accord de Khartoum reflète cette bataille géostratégique où des intérêts étrangers se confrontent, notamment ceux de la France et du Tchad d'un côté, contre ceux de la Russie et du Soudan de l'autre.¹³⁸ Avec la déchéance d'Omar el-Béchir, président du Soudan depuis 1989, la Russie a vu sa position s'affaiblir en Afrique centrale.

Les groupes armés dans la guerre par procuration en République centrafricaine

Pro-russes et pro-gouvernement 	Pro-français 
<p>MLCJ Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice Leader: Hamza Toumou Deya Gilbert</p>	<p>Anti-Balaka Anti-Balaka Leaders: François Bozizé, Francis Bozizé</p>
<p>PRNC Parti pour le rassemblement de la nation centrafricaine Leader: Zakaria Damane</p>	<p>MPC Mouvement patriotique pour la Centrafrique Leader: Mahamat al-Khatim</p>
<p>RPRC Rassemblement patriotique pour le renouveau de la Centrafrique Leaders: Herbert Djono Gontran Ahaba, Arnaud Djoubaye Abazène</p>	<p>FPRC Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique Leaders: Nourredine Adam, Abdoulaye Hissène</p>
	<p>3R Retour, réclamation et réhabilitation Leaders: Ali Garba (Dougsaba), Sidiki Abass</p>
	<p>UPC Union pour la paix en Centrafrique Leader: Ali Darassa</p>
	<p>FDPC Front démocratique du peuple centrafricain Leader: Abdoulaye Miskine</p>



L'emprise du groupe Wagner

Face au désengagement politique et militaire de la France en 2016, le président Touadéra, en manque de soutien, s'est tourné vers la Russie peu après son investiture.¹³⁹ Moscou a rapidement déployé le groupe Wagner, un acteur semi-étatique de sécurité dirigé par Yevgeny Prigozhin, un oligarque de Saint-Pétersbourg, qui entretient des liens étroits avec le président russe Vladimir Poutine.¹⁴⁰ Depuis 2018, le groupe Wagner est chargé de mettre en œuvre la politique de Moscou en RCA.^{141, 142} L'ancien agent de renseignement russe Valery Zakharov, ex-membre de la police de Saint-Pétersbourg, est officiellement le conseiller du président centrafricain en matière de sécurité et l'architecte principal de l'accord de Khartoum. Il a été détaché en RCA comme chef instructeur du groupe Wagner dans le cadre d'une mission officielle.^{143, 144, 145} Afin de consolider et de développer les investissements de la Russie dans le pays et à travers la région, les réseaux russes affiliés au groupe Wagner manœuvrent pour garantir la réélection de Touadéra. Ils ont également essayé, avec un succès mitigé, de négocier auprès des groupes armés l'accès aux minerais du pays.¹⁴⁶

Le gouvernement centrafricain a quant à lui attribué des permis miniers (recherche et exploitation) au groupe Wagner, qui détient Lobaye Invest, une société minière active en RCA depuis 2018.^{147, 148} En sillonnant le pays à bord des avions de la société Lobaye Invest pour rencontrer des chefs des groupes armés, Valery Zakharov réaliserait des achats d'or et de diamants provenant des zones contrôlées par des rebelles.^{149, 150, 151} Le conseiller russe du président aurait, selon des sources, effectué ces achats en coupures de billets de 100 dollars et tenté de convaincre certains groupes armés de se rallier derrière la cause du président Touadéra.^{152, 153} Lors d'une tournée au mois d'avril 2020 dans un fief de l'UPC, des sources indiquent qu'il a rencontré le chef du groupe, Ali Darassa, pour le convaincre d'obliger la population résidant dans les territoires sous son contrôle à voter pour les membres du parti au pouvoir, le MCU, et d'empêcher l'accès au territoire aux opposants politiques.^{154, 155} En échange, Valery Zakharov aurait proposé une amnistie et des postes au sein du gouvernement, une source proche du dossier a indiqué à The Sentry.¹⁵⁶ Cependant, à la clôture de la rédaction de ce rapport, Ali Darassa ne semblait pas avoir donné suite à cette proposition, rejoignant d'autres chefs rebelles tentant de faire dérailler les élections dans le cadre du Plan B, l'alternative à l'accord de Khartoum.¹⁵⁷

Pour contrecarrer le plan B de Khartoum destiné à renverser Touadéra, le groupe Wagner a mené des actions destinées à paralyser les efforts de déstabilisation du clan au pouvoir. Lorsqu'Abdoulaye Miskine, le chef du FDPC, s'est opposé à l'accord de Khartoum et a menacé de renverser le président Touadéra avec l'appui du FPRC, certains réseaux russes liés au groupe Wagner et le gouvernement centrafricain ont offert un appui politique, militaire et financier à trois chefs de groupes armés, selon des sources proches du dossier.^{158, 159, 160} Il s'agit d'Hamza Toumou Gilbert Deya, d'Herbert Djono Gontran Ahaba et d'Arnaud Djoubaye Abazène. Ils sont ensuite rejoints par Moustapha Maloum, mieux connu sous son alias Zakaria Damane. À l'exception de Damane, tous avaient obtenu leurs postes ministériels dans le cadre de l'accord de Khartoum.^{161, 162} Avec l'appui du gouvernement, ces groupes armés ont lancé en septembre 2019 des attaques meurtrières à Birao, ville située au nord-est du pays qui est l'une des bases principales du FPRC. L'objectif de l'opération était d'éliminer la menace que représentait le FPRC et de mettre un terme à tout plan de déstabilisation contre le président Touadéra.^{163, 164, 165} Dans les mois qui ont suivi, les combats se sont propagés à plusieurs villes traditionnellement placées sous l'influence du FPRC.¹⁶⁶

Avec un FPRC fragilisé, « plusieurs chefs locaux de groupes armés contrôlant (désormais) les zones de la partie nord-est du pays menaient campagne en faveur de la réélection de Touadéra », a observé le Groupe d'experts de l'ONU, à savoir le RPRC, le MLCJ et le PRNC.¹⁶⁷ En réponse à des questions posées par The Sentry en septembre 2020, Djoubaye Abazène a indiqué par écrit que « en tant que citoyen, j'apprécie beaucoup les efforts que déploie le président de la république chef de l'état pour ramener la paix en Centrafrique... Je le soutiens fermement ». ¹⁶⁸ La Cour pénale spéciale centrafricaine, dont les juges nationaux et internationaux peuvent juger des crimes de guerre et autres délits majeurs,



a dénoncé « le caractère barbare et sanguinaire des exactions perpétrées dans cette zone depuis » la fin de l'année 2019, y compris par des groupes armés soutenus par le président Touadéra et le groupe Wagner.¹⁶⁹ Des dizaines de civils sont morts et des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées. La communauté rounga, une communauté ethnique perçue comme affiliée au FPRC, a été particulièrement victime des attaques des groupes armés pro-gouvernementaux.^{170, 171} La mission de stabilisation de l'ONU en RCA, la MINUSCA, est intervenue dans un premier temps pour repousser les tentatives du FPRC de récupérer des positions qu'il avait perdues.¹⁷² Le gouvernement, le G5—un groupe d'États et d'institutions partenaires de la Centrafrique—et la MINUSCA ont d'abord condamné l'attitude belliqueuse du FPRC sans toutefois dénoncer les exactions commises par l'alliance pro-gouvernementale.^{173, 174} Au cours des neuf mois de violence meurtrière, la communauté internationale a été perçue comme étant partielle.^{175, 176}

Pour renforcer l'offensive ciblant le FPRC, des sources confirment que des individus liés au groupe Wagner ont facilité l'envoi de mercenaires soudanais aux ordres d'Ali Muhammad Ali Abd-al-Rahman alias Ali Kushayb.¹⁷⁷ La Cour pénale internationale (CPI) a accusé Ali Kushayb d'avoir formé et dirigé en 2002 et en 2003 une milice janjawid accusée de génocide du Darfour.^{178, 179} En février 2020, environ 80 mercenaires soudanais dirigés par Ali Kushayb ont renforcé l'alliance RPRC, MLCJ et PRNC, selon l'ONU.^{180, 181} Le régime de Bangui aurait accordé sa protection politique contre toute tentative d'arrestation d'Ali Kushayb sur le sol centrafricain en échange d'une force armée pour combattre le FPRC, alors que le nouveau gouvernement soudanais venait d'annoncer vouloir transférer ce milicien à La Haye, selon un membre d'un groupe armé proche du dossier.¹⁸² Début 2020, le représentant spécial du secrétaire-général de l'ONU et le chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, aurait lui-même demandé à des interlocuteurs interrogés de ne pas ébruiter la présence d'Ali Kushayb en RCA parce que la MINUSCA était « sur le point de lui mettre la main dessus », selon des sources proches du dossier.¹⁸³ En réponse à des questions posées par The Sentry en septembre 2020, l'équipe juridique de la MINUSCA a indiqué que « l'ONU a travaillé de manière ouverte et transparente, sauf lorsque les informations concernées étaient de nature confidentielle, conformément au règlement interne applicable ». ¹⁸⁴ En juin 2020, après avoir aidé à perpétrer des atrocités de masse en RCA, Ali Kushayb se serait volontairement rendu aux autorités du pays et a été transféré à la Haye pour y être jugé concernant les crimes au Darfour.¹⁸⁵

Les interférences françaises

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et la ministre des Armées Florence Parly ont chacun assuré à la fin de l'année 2018 que la France apporterait son soutien à la RCA.^{186, 187} Cependant, la France et le G5 se sont opposés publiquement au plan de prorogation du mandat du président Touadéra, faisant pression pour que le gouvernement assure la tenue des élections.¹⁸⁸ En réalité, certains réseaux militaires français liés à des hommes politiques ou à des entreprises de sécurité français manœuvrent dans les coulisses pour empêcher la réélection du président Touadéra.¹⁸⁹ L'objectif sous-jacent est d'affaiblir l'influence du groupe Wagner dans le pays.¹⁹⁰

Le 4 juin 2020, à la veille du jugement de la Cour constitutionnelle contre la prorogation du mandat présidentiel, l'ambassade de France en RCA a officiellement annoncé que l'ancien pouvoir colonial accordait à cette institution une aide de 90.000 euros.¹⁹¹ En s'opposant catégoriquement à une prorogation du mandat présidentiel malgré la pandémie, la Cour s'opposait pour la toute première fois aux vœux du président depuis son investiture en 2016.¹⁹² Suite au jugement de la Cour, Touadéra a été contraint de modifier sa position, se déclarant en faveur des élections malgré la crise sanitaire et sécuritaire. Un délai, a-t-il ajouté, en d'autres termes une transition politique, « nous mènerait vers une impasse politique et un vide constitutionnel aux conséquences désastreuses ». ¹⁹³ Des réseaux d'acteurs pro-français ont dans le même temps cherché à reprendre le contrôle sur la souveraineté du pays, soit à travers l'organisation d'élections, soit à travers une transition politique.¹⁹⁴



À l'approche des élections, certains réseaux militaires français, soutenus notamment par Karim Meckassoua, ont tenté de rendre publiques la mauvaise gouvernance du régime Touadéra ainsi que les transactions obscures du groupe Wagner dans le pays, selon des sources proches du dossier.^{195, 196} Parallèlement, ces réseaux cherchent à soutenir des candidats favorables aux intérêts français, principalement Karim Meckassoua et l'ancienne présidente de la transition, Catherine Samba-Panza.^{197, 198} La base électorale de ces candidats est non seulement faible mais ils ont eux aussi été impliqués dans des scandales de corruption et de mauvaise gestion des ressources publiques lorsqu'ils occupaient des postes politiques importants.^{199, 200, 201, 202}

Des sources proches du dossier indiquent que Karim Meckassoua a facilité le retour surprise de l'ancien président François Bozizé à Bangui en décembre 2019.^{203, 204} Dans le cadre d'une tactique pensée et mise en œuvre par des réseaux militaires français, avec le soutien du président de la République du Congo Denis Sassou Nguesso, Meckassoua a ainsi planifié d'affaiblir le socle électoral de Touadéra en instrumentalisant la popularité de François Bozizé. Bien que ce plan ne prévoie pas le retour au pouvoir de l'ancien chef d'État, ce dernier a pourtant juré qu'il reprendrait le pouvoir par la force s'il le fallait.^{205, 206} Lors de discussions à huis clos organisées par le président Sassou Nguesso dans sa ville natale d'Oyo fin juin 2020 entre Meckassoua et Bozizé, il a plutôt été question d'un soutien de Bozizé à la candidature de Karim Meckassoua le moment venu, selon des sources proches du dossier.^{207, 208}

Depuis le début de la crise en 2012, les réseaux militaires français ont entretenu des relations étroites avec les chefs des groupes armés en RCA.

Depuis le début de la crise en 2012, les réseaux militaires français ont entretenu des relations étroites avec les chefs des groupes armés en RCA. Tout en soutenant certaines alliances, ils cherchent parfois à les diviser dans le but de défendre l'agenda français et de déjouer celui de leurs rivaux, les Russes du groupe Wagner.²⁰⁹ Le FPRC et l'UPC « sont traditionnellement des groupes pro-français », a déclaré un diplomate français.²¹⁰ L'ONU a pourtant accusé les deux groupes de commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité depuis le début de la crise.^{211, 212} Fadoul Bachar, un associé proche du chef du FPRC Nourredine Adam et de certains réseaux militaires français, a indiqué dans des messages sur la plateforme WhatsApp en avril 2018, confirmés par une source et consultés par The Sentry, que « nous voulons une rencontre avec les autorités françaises pour nous donner une directive ou bien une feuille de route bien taillée... C'est pas obligatoire un président de notre côté... Il faut le départ de Touadéra ». ^{213, 214} Abdoulaye Miskine a d'ailleurs obtenu l'appui de Fadoul Bachar pour participer à des trafics d'armes au cours de l'année 2019 afin de mettre en œuvre le dénommé plan B de Khartoum.^{215, 216, 217}

Lorsque le plan B de Khartoum a été mis sur pied entre les cinq groupes armés (FPRC, FDPC, MPC, 3R et UPC), les réseaux militaires français et les mercenaires des pays voisins ont saisi l'occasion pour fragiliser les plans russes visant la réélection du président Touadéra. Ce faisant, les mercenaires venus soutenir l'action militaire en ont tiré des profits financiers. Dès le lendemain de la signature de l'accord de Khartoum, le FPRC, l'UPC et le MPC ont déployé certains de leurs combattants dans l'ouest centrafricain pour renforcer les positions du groupe 3R, selon deux membres des groupes armés et une source onusienne.²¹⁸ Le chef politique des 3R, Ali Garba, alias Dougasaba, appuyé par Sidiki Abass, a coordonné l'expansion du groupe depuis sa base arrière, déclenchant des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU contre Sidiki en août 2020.^{219, 220, 221} Des combattants soudanais aux ordres de Ramadane Assimeh, le frère cadet de Moussa Assimeh, chef notoire de la coalition Séléka, ont renforcé les positions de 3R aux côtés de mercenaires tchadiens et sud-soudanais, selon des sources proches du dossier.^{222, 223, 224} D'anciens membres du bataillon d'intervention rapide (BIR), unité d'élite camerounaise, se seraient aussi ralliés à 3R.²²⁵ Le groupe a également tenté de recruter de



nouveaux combattants au sein des camps de réfugiés camerounais qui accueillent près de 300.000 Centrafricains, dont la plupart sont des Peuls, l'une des ethnies majoritaires du pays, ayant fui la RCA en 2014.²²⁶

Tout en élargissant ses zones de contrôle, le groupe 3R a collecté toujours plus d'impôts et tiré davantage de revenus liés au contrôle des mines d'or, de diamants et du bétail.²²⁷ Face à un FPRC fragilisé au nord-est, le groupe 3R s'est quant à lui renforcé. Pour contrer la menace que représentent les forces armées nationales et la MINUSCA aux intérêts du groupe, ce dernier s'est doté d'armes meurtrières qui n'avaient jusque-là jamais été employées dans le conflit centrafricain.²²⁸ Un Casque bleu et trois militaires de l'armée nationale ont ainsi trouvé la mort à la suite d'attaques lancées par le groupe 3R en juin 2020.^{229, 230} Le groupe a également versé des pots-de-vin à des personnels de la MINUSCA afin d'obtenir des informations confidentielles décisives pour les tactiques militaires, a indiqué une source proche du groupe armé à The Sentry.²³¹

Des acteurs et des réseaux militaires pro-français ont intentionnellement choisi de soutenir des groupes armés déployés sur des territoires importants avec la plus haute densité de population du pays. L'UPC et les 3R ont récemment formé une alliance militaire renforcée qui, selon deux sources proches du dossier, a été encouragée par certains réseaux militaires français.²³² Profitant de la capacité de nuisance du groupe 3R et de l'UPC, ils ont ainsi cherché à perturber les plans russes qui misent sur la réélection de Touadéra.²³³ Les chefs de l'UPC, du MPC et du groupe 3R ont déjà eu à empêcher l'enregistrement des électeurs sur les listes électorales dans les zones sous leur contrôle. Pour sa part, le chef de l'UPC Ali Darassa a tenté d'éviter une intensification du conflit entre son groupe et les forces du gouvernement soutenues par la MINUSCA. Bien qu'il semble adopter une approche plus nuancée comparée aux autres groupes, ce qui lui a valu d'acquérir la nationalité centrafricaine par naturalisation, son éventuelle obtempération face aux demandes du gouvernement et du groupe Wagner à l'avenir demeure incertaine.^{234, 235, 236}

Pistes pour une sortie de crise : une réévaluation du processus de paix

Dans un contexte politique et sécuritaire chaotique, caractérisé par l'instrumentalisation de conflits interethniques, l'objectif de paix visé par l'accord de Khartoum est largement compromis à la veille des élections. Pourtant, la communauté internationale campe sur sa position : « cet accord demeure la seule voie viable vers une paix durable pour tous les Centrafricains ». ²³⁷ Depuis la signature du document, le régime de Touadéra a eu tendance à favoriser les criminels qui bénéficient de la corruption et de l'économie de guerre. Le régime n'a pas non plus hésité à manipuler la pandémie de Covid-19 pour se maintenir au pouvoir. Bien que le président centrafricain puisse aujourd'hui compter sur une alliance—précaire—avec quelques groupes armés, des réseaux criminels et le groupe Wagner pour se faire réélire, ce pari pourrait s'avérer être source de fragilité pour le régime de Bangui à plus long terme. Le président Touadéra manque de soutien populaire dans son propre pays. En outre, la chute du garant principal de l'accord politique, Omar el-Béchir, a largement fragilisé le président centrafricain et l'influence russe sur la scène régionale.

Le conflit centrafricain n'est pas une guerre civile. Elle n'est pas non plus une guerre idéologique, religieuse ou ethnique. Il s'agit plutôt d'une guerre par procuration plongeant le pays plus profondément dans la violence et le chaos. Des États engagés dans une bataille géopolitique—en priorité la France et la Russie—permettent à des profiteurs de guerre de faire fortune sur la misère de la population. Tout comme l'approche russe, l'action de la France consiste à favoriser ses propres intérêts géostratégiques et économiques afin de maintenir son ancienne colonie dans son pré carré postcolonial. Cette bataille d'influence a un coût humain élevé. Sans un nouveau cadre politique et une pression renouvelée pour que le choix de la violence ait un coût élevé, les parties en guerre et leurs alliés respectifs continueront de bafouer les accords qu'ils ont signés.



Recommandations

The Sentry propose de déployer conjointement les instruments politiques, diplomatiques, judiciaires et financiers présentés ci-dessous, dont l'objectif ultime est de combattre le système de corruption endémique fondé sur la violence afin qu'un cycle vertueux de paix, respectueux des droits de l'homme, puisse l'emporter.

Développer une nouvelle stratégie de réponse politique

Le groupe G5 d'États et d'institutions partenaires

- **Mettre fin au soutien à la mise en œuvre de l'accord de Khartoum et évaluer le processus de médiation.** Mettre fin au soutien politique et financier des initiatives qui alimentent la corruption gouvernementale, l'économie de guerre et l'impunité, telles que les aides destinées à la mise en œuvre de l'accord de Khartoum. Le G5 et le Conseil de sécurité de l'ONU devraient de toute urgence engager un audit indépendant de l'impact de l'accord, y compris les expériences à retenir des accords précédents, depuis la négociation jusqu'à la mise en œuvre.
- **Soutenir une réponse politique en impliquant plusieurs niveaux de négociation.** Promouvoir un dialogue aux niveaux international, régional et national cherchant à fournir des solutions aux acteurs principaux du conflit international. Tout en facilitant un dialogue officiel entre les multiples acteurs impliqués dans le conflit centrafricain, il est nécessaire d'accorder la légitimité politique aux acteurs centrafricains traditionnels et de mettre fin à celle des groupes armés. Un organisme indépendant devrait identifier les différents acteurs du conflit et établir les intérêts qui leur sont propres, tandis qu'une commission d'arbitrage devrait organiser et mener un dialogue politique impliquant tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux. La communauté internationale—y compris la France et la Russie—devrait s'engager à suivre la feuille de route qui en découlerait.

Le gouvernement centrafricain

- **Renvoyer les chefs des groupes armés de leurs postes politiques et les tenir pour responsables des crimes commis sous leurs ordres,** en particulier ceux liés à de graves abus contre les droits de l'homme et au trafic de ressources naturelles.
- **Établir et mettre en œuvre une politique de lutte contre la corruption au plus haut sommet de l'État et favoriser la transparence dans la gestion des affaires publiques.** Plus particulièrement, mettre fin aux contrats signés en dehors de tout cadre légal et favoriser la transparence dans l'attribution des permis miniers et des conventions financières conformément à la Constitution du 30 mars 2016.

Soutenir des élections démocratiques et transparentes

L'Union européenne, le Conseil de sécurité de l'ONU et leurs États membres

- **Engager un organisme indépendant pour évaluer en profondeur l'intégralité du processus électoral et tenir le gouvernement centrafricain pour responsable.** Le Parlement européen devrait notamment demander une surveillance électorale indépendante et, si une fraude à grande échelle a lieu, adopter une résolution pour ne plus reconnaître la légitimité du gouvernement centrafricain, tout en recentrant les priorités politiques et de financement en Centrafrique. Des résolutions dans ce genre ont été adoptées auparavant, y compris celle de 2020/2521 (RSP), qui a condamné la République de Guinée



pour violences envers des manifestants contre le projet du président de modifier la Constitution afin de proroger son mandat, ainsi que celle de RC-B6-0282/2005, qui a demandé aux États membres de l'UE de s'abstenir de faire des déclarations unilatérales sur la régularité des élections du Togo.

- **Demander des garanties que la France et la Russie ne vont pas intervenir dans les élections centrafricaines.**

Le gouvernement centrafricain

- **Organiser des élections transparentes et démocratiques.** S'engager à organiser des élections présidentielles et législatives sans aller à l'encontre du mandat des institutions publiques, telles que la Cour constitutionnelle et l'Autorité nationale des élections. S'assurer que les règles électorales soient respectées, comme la capacité des candidats à faire campagne dans la capitale Bangui et au-delà.

Lutter contre les réseaux criminels et l'économie de guerre

Le Conseil de sécurité de l'ONU et ses États membres

- **Cibler des réseaux impliqués dans la déstabilisation et dans des activités criminelles. Mener des enquêtes sur des individus et des entités et appliquer des sanctions ciblées sur les réseaux si cela s'impose.** Le Cameroun, la République du Congo, le Soudan et le Tchad, ainsi que la Belgique et la France, figurent parmi les pays entretenant des liens régionaux ou financiers avec la Centrafrique qui peuvent identifier l'origine des recettes de la corruption et des crimes financiers, ainsi que saisir ces fonds.
- **Élargir le mandat de la MINUSCA pour y ajouter des mesures concrètes qui entravent l'économie de guerre centrafricaine, fragilisant ainsi les réseaux criminels.** Par exemple, la MINUSCA devrait prévoir le déploiement d'unités statiques et mobiles sur des axes stratégiques et des postes frontières par lesquels transitent les trafics de ressources naturelles et d'armes, principalement celles du Cameroun, du Soudan et du Tchad.
- **Faire respecter l'embargo contre les armes.** L'embargo contre les armes devrait demeurer en vigueur tant que le gouvernement centrafricain emploie des forces armées, y compris des groupes armés non conventionnels, pour maintenir son emprise sur le pouvoir par le biais de violences contre les civils.

L'Union européenne et ses États membres

- **Donner son appui à des sanctions ciblant des réseaux impliqués dans la déstabilisation politique ou liés au crime organisé transnational.** Apporter son soutien à des sanctions ciblant des membres haut placés du gouvernement centrafricain, ainsi que des entités, des groupes, des organisations et des personnes tel que le prévoit la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE.
- **Lutter de manière efficace contre le trafic de minerais, surtout le trafic d'or, dans les zones de conflit en Centrafrique.** Mettre en œuvre le règlement européen relatif aux minerais provenant de zones de conflit qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021, afin de mettre fin au trafic d'or provenant des zones de conflit en Centrafrique et acheminé vers l'UE. L'UE devrait communiquer de manière plus importante avec les exportateurs et les importateurs en ce qui concerne son nouveau règlement, et obtenir les moyens de le faire respecter.
- **Mettre fin à l'impunité pour les pillards et lutter contre les activités néfastes, en particulier celles des acteurs français.** Le gouvernement français devrait lancer une action juridique et des sanctions



administratives ciblant des personnes et des entités françaises—publiques ou non—ainsi que des résidents français qui contribuent à la déstabilisation de la Centrafrique. Faire respecter la loi n°2003-340 du 14 avril 2003 relative à la répression de l'activité de mercenaire, afin de limiter l'implication des acteurs français pour renverser ou ébranler les institutions gouvernementales centrafricaines ou l'intégralité territoriale du pays.

La Russie

- **Mettre fin au trafic de minerais engagé par le Groupe Wagner et d'autres réseaux russes.** Tenir les réseaux russes responsables pour l'exploitation et l'achat illicites des minerais provenant des zones de conflit. Encourager des entreprises légitimes à faire des investissements par les voies légales en Centrafrique.
- **Mettre en œuvre la loi russe contre l'activité de mercenaire.** Moscou devrait faire respecter l'interdiction d'activité de mercenaire de son code pénal (article 359), notamment en ce qui concerne la région de l'Afrique centrale.

Les États-Unis

- **Lutter contre les réseaux du crime organisé transnational.** Le Département du Trésor américain devrait mener des enquêtes sur des réseaux criminels—en particulier ceux qui sont impliqués dans le blanchiment d'argent ou le trafic de passeports, de drogue, de minerais et d'armes en Centrafrique—et émettre des sanctions conformément aux ordres exécutifs 13581 et 13863.
- **Émettre un avis soulignant les risques de blanchiment d'argent et de financement illicite en Centrafrique.** Le Financial Crimes Enforcement Network (Réseau pour faire respecter les règlements sur les crimes financiers, ou FinCEN) du Trésor américain devrait émettre un avis semblable à celui qu'il a publié sur le Soudan du Sud pour lutter contre le blanchiment d'argent.

Le gouvernement centrafricain

- **Mettre fin aux avantages pour le crime organisé transnational en Centrafrique.** Arrêter d'accorder aux personnes liées au crime transnational des passeports diplomatiques, des postes officiels au sommet du gouvernement, un accès au système bancaire centrafricain, une création d'entreprise facilitée et d'autres avantages.
- **Effectuer des réformes du secteur minier.** Clôturer officiellement les bureaux d'achat d'or et de diamants qui ne respectent pas le cadre légal. Lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats et l'exploitation minière.

La Cour pénale spéciale centrafricaine et la Cour pénale internationale

- Élargir les mandats des cours pour mener des enquêtes sur les crimes économiques et financier, et pour les poursuivre en justice.
- Apporter son soutien à des sanctions et des actions juridiques ciblant des pillards en renforçant les systèmes de partage d'information avec des enquêteurs sur les crimes économiques et financiers.

Les banques privées et les institutions financières

- **Lutter contre les réseaux de crime organisé.** Les institutions financières ayant des opérations ou des



filiales en Centrafrique devraient surveiller de près les transactions impliquant des réseaux de crime organisé.

- **Exercer un devoir de vigilance renforcée.** Les banques internationales qui servent de banques correspondantes avec leurs homologues en Centrafrique devraient exercer un devoir de vigilance renforcée, se concentrant sur les zones de risque identifiées dans ce rapport. Les personnes politiquement exposées et d'autres acteurs entretenant des liens étroits avec les secteurs des ressources naturelles, y compris les diamants et l'or, devraient faire l'objet d'une évaluation des risques pouvant être plus élevés.
- **Émettre des rapports relatifs à des activités suspectes pour les transactions impliquant le secteur des ressources naturelles.** Les cellules des renseignements financiers devraient exiger que les banques et les institutions financières soumettent des rapports relatifs à des activités suspectes pour toute transaction impliquant le secteur des ressources naturelles afin d'identifier les flux financiers illicites.

Nous remercions nos donateurs pour leur soutien qui nous permet d'effectuer nos enquêtes. Pour en savoir plus sur nos donateurs, voir le site The Sentry, www.thesentry.org/about



Notes

- 1 Ministère de la Santé et de la population de la RCA, « Communiqué de presse », 4 août 2020, voir : <https://twitter.com/MSPCentrafrique/status/1290737925919997953/photo/2> (consulté le 5 août 2020).
- 2 Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, « Plan de réponse humanitaire : République Centrafricaine – cycle de programmation humanitaire 2020 », décembre 2019, voir : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/central-african-republic/document/car-humanitarian-response-plan-2020> (consulté le 5 août 2020).
- 3 Programme des Nations Unies pour le développement, « 2019 Human Development Index Ranking » (Classement de l'index du développement humain 2019), 2019, voir : <http://hdr.undp.org/en/content/2019-human-development-index-ranking> (consulté le 25 mai 2020).
- 4 Document interne de projet de la Banque mondiale daté de 2019 et consulté par The Sentry au cours de l'année 2020.
- 5 Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, « À propos d'OCHA CAR », voir : <https://www.unocha.org/central-african-republic-car/propos-docha-car> (consulté le 25 mai 2020).
- 6 Union européenne, « Pont aérien humanitaire 2020 de l'Union européenne », voir : https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/humanitarian-air-bridge_fr (consulté le 18 septembre 2020).
- 7 Délégation de l'Union européenne en République centrafricaine, « L'Union européenne soutient la République centrafricaine dans la réponse au coronavirus », 13 avril 2020, voir : https://eeas.europa.eu/delegations/central-african-republic/77544/1/E2%80%99union-europ%C3%A9enne-soutient-la-republique-centrafricaine-dans-la-reponse-au-coronavirus_fr
- 8 Commission européenne, « Coronavirus : L'UE soutient la République centrafricaine avec 54 millions d'euros pour limiter les risques socio-économiques », 18 juin 2020, voir : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_1074
- 9 Thierry Vircoulon, « Écosystème des groupes armés en Centrafrique », Notes de l'Ifri, avril 2020, voir : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/vircoulon_groupes_armes_rca_2020_1.pdf
- 10 Radio Ndéké Luka, « RCA : L'AN renvoie le député Mandaba devant la Haute cour de justice », 22 décembre 2019, voir : <https://www.radiondekeluka.org/actualites/justice/34986-rca-l-an-renvoie-le-depute-mandaba-devant-la-haute-cour-de-justice.html>
- 11 Réseau des journalistes pour les droits de l'homme en Centrafrique, « Centrafrique : un ministre traduit en justice pour trafic de passeport diplomatique », 6 avril 2020, voir : <https://rjdh.org/index.php/actu/item/814-centrafrique-un-ministre-traduit-en-justice-pour-traffic-de-passeport-diplomatique>
- 12 Le Point, « La Centrafrique malade de ses faux passeports et diplomates », 5 novembre 2015, voir : https://www.lepoint.fr/afrique/la-centrafrique-malade-de-ses-faux-passeports-et-diplomates-05-11-2015-1979554_3826.php#
- 13 Mathieu Olivier, « Centrafrique : Bangui, nid d'espions », Jeune Afrique 3090 (en version papier), juillet 2020, voir : <https://letsunami.net/index.php/2020/06/29/centrafrique-bangui-nid-despions/> (consulté le 10 août 2020).
- 14 Entretiens effectués par The Sentry avec une source diplomatique sous couvert d'anonymat, 2019.
- 15 Radio Ndéké Luka, « RCA : le panel des juristes dénonce le projet de révision partielle de la constitution », 11 mai 2020, voir : <https://www.radiondekeluka.org/actualites/politique/35534-rca-le-panel-des-juristes-denonce-le-projet-de-revision-partielle-de-la-constitution.html>
- 16 Entretiens effectués par The Sentry avec deux législateurs, deux hommes politiques et un journaliste sous couvert d'anonymat, 2020.
- 17 Radio France Internationale, « En Centrafrique, la modification de la Constitution est rejetée », 5 juin 2020, voir : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200605-en-centrafrique-la-modification-la-constitution-est-rejet%C3%A9e>
- 18 Ndjoni Sango, « RCA : le projet de prorogation des mandats présidentiel et législatif défendu par Mapenzi et Dimbelet », 18 avril 2020, voir : <https://ndjonisango.com/2020/04/18/rca-le-projet-de-prorogation-des-mandats-presidentiel-et-legislatif-defendu-par-mapenzi-et-dimbelet/>
- 19 Vincent Hugué, « Centrafrique : magouilles à l'Assemblée », L'Express, 26 mars 2018, voir : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/centrafrique-magouilles-a-l-assemblee_1994241.html
- 20 Radio France Internationale, « Centrafrique : l'affaire du 'Mapenzigate' secoue l'Assemblée nationale », 22 février 2020, voir : <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200221-rca-mapenzigate-scandale-vice-president-assemblee>
- 21 Entretiens effectués par The Sentry avec trois membres du Parlement centrafricain en 2020.



- 22 Entretiens effectués par The Sentry avec des législateurs, un membre de l'opposition politique et un journaliste sous condition d'anonymat, 2019 et 2020.
- 23 Yamale Edouard, « Centrafrique : vers le tripatouillage de la Constitution par Touadéra, Mapenzi et Darlan contre 2.500.000 FCFA promis aux élus de la nation », Le Tsunami, 7 avril 2020, voir : <https://letsunami.net/index.php/2020/04/07/centrafrique-vers-le-tripatouillage-de-la-constitution-par-touadera-mapenzi-et-darlan-contre-2-500-000-fcfa-promis-aux-elus-de-la-nation/>
- 24 Ruth Maclean et Simon Marks, « 10 African Countries Have No Ventilators. That's Only Part of the Problem » (10 pays africains n'ont pas de ventilateurs. Il ne s'agit que d'une partie du problème), The New York Times, 18 avril 2020, voir : <https://www.nytimes.com/2020/04/18/world/africa/africa-coronavirus-ventilators.html>
- 25 Entretiens effectués par The Sentry avec des membres de l'opposition politique sous couvert d'anonymat, 2020.
- 26 Le nouveau Centrafrique, « Centrafrique/Politique : le RDC qualifie de 'Hold up électoral' les manœuvres du pouvoir pour tenter de prolonger Touadéra », 16 avril 2020, <https://lenouveaucentrafrique.info/16/04/2020/1060/>
- 27 Cour constitutionnelle de la RCA, « Avis N° 015/CC/20 du 05 juin 2020 relatif à la révision de certaines dispositions de la Constitution du 30 mars 2016 », 5 juin 2020.
- 28 Centrafica.com, « Exclusif : pour Anicet Dologuélé le glissement électoral est inévitable », 22 juillet 2020, voir : https://centrafica.com/exclusif-pour-anicet-dologuele-le-glissement-electoral-est-inevitable/?fbclid=IwAR0vICo6yghVdf9cQJXp8Vqn1GKDtKXhv9k_CstLX0HquPnZGHBgX7i580
- 29 Yamale Édouard, « Centrafrique : interview de Fari Taheruka Shabazz porte-parole du Chemin de l'espérance sur la situation politique et sécuritaire du pays », Le Tsunami, 29 juin 2020, voir : <https://letsunami.net/index.php/2020/06/29/centrafrique-interview-de-fari-taheruka-shabazz-sur-la-situation-politique-et-securitaire-du-pays/>
- 30 Entretiens effectués par The Sentry avec des membres de partis politiques, un membre proche des groupes armés et un journaliste, 2019-2020.
- 31 Jeune Afrique, « Centrafrique : les réseaux franco-africains de Karim Meckassoua », 8 juin 2020, <https://www.jeuneafrique.com/996914/politique/centrafrique-les-reseaux-franco-africains-de-karim-meckassoua/>
- 32 Vincent Duhem, « Présidentielle en Centrafrique : Dologuélé et Touadéra en tête au 1^{er} tour, selon les résultats provisoires », Jeune Afrique, 7 janvier 2016, voir : <https://www.jeuneafrique.com/291964/politique/presidentielle-centrafrique-dologuele-touadere-tete-1er-tour-selon-resultats-provisoires/>
- 33 Pendant le gouvernement de transition dirigé par Catherine Samba-Panza (2014-2016), Karim Meckassoua a obtenu l'appui du président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, pour sa candidature pour le poste de premier ministre centrafricain. Cependant, la présidente intérimaire a choisi Mahamat Kamoun à sa place. Voir :
Vincent Duhem, « Centrafrique : cinq choses à savoir sur Mahamat Kamoun, le nouveau premier ministre », Jeune Afrique, 11 août 2014, voir : <https://www.jeuneafrique.com/47200/politique/centrafrique-cinq-choses-savoir-sur-mahamat-kamoun-le-nouveau-premier-ministre/>
- 34 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches des groupes armés et de membres de partis politiques, 2020.
- 35 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources diplomatiques sous couvert d'anonymat, 2020.
- 36 Carrie Nooten, « La Centrafrique ne peut pas se payer le luxe d'une nouvelle transition », Le Monde, 18 novembre 2019, voir : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/18/la-centrafrique-ne-peut-pas-se-payer-le-luxe-d-une-nouvelle-transition_6019641_3212.html
- 37 Cour constitutionnelle de la RCA, « Observations de la Cour Constitutionnelle suite à l'audition de l'autorité nationale des élections (ANE) en date du 8 septembre 2020 sur l'évolution de la préparation des élections », Bangui, 8 septembre 2020.
- 38 « Projet d'accord politique pour un gouvernement d'union nationale en vue d'une gestion consensuelle de la transition en République centrafricaine », ébauche sans signature consultée par The Sentry, 12 septembre 2020.
- 39 Conseil de sécurité de l'ONU, « Comité des sanctions concernant la République centrafricaine : Rapports annuels », 2014-2019, voir : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/2127/annual-reports> (consulté le 20 avril 2020).
- 40 Jeune Afrique, « En Centrafrique, ces 'ex' de François Bozizé qui conseillent Faustin Archange Touadéra », 6 avril 2020, voir : <https://www.jeuneafrique.com/920987/politique/en-centrafrique-ces-ex-de-francois-bozize-qui-conseillent-faustin-archange-touadere/>
- 41 Mathieu Olivier, « Centrafrique : Bangui, nid d'espions », Jeune Afrique 3090 (en version papier), juillet 2020, voir : <https://letsunami.net/index.php/2020/06/29/centrafrique-bangui-nid-despions/> (consulté le 10 août 2020).
- 42 Survie, « Laurent Foucher, un bien étrange ambassadeur », Billet d'Afrique et d'Alliers 251, novembre 2015.
- 43 Entretien effectué par The Sentry avec une source diplomatique sous couvert d'anonymat, 2019.



- 44 Douglas Farah, « Al-Qaeda and the Gemstone Trade » (Al-Qaïda et le commerce des pierres précieuses), dans *Countering the Financing of Terrorism* (En s'opposant au financement du terrorisme), rédacteurs Thomas J. Biersteker, Sue E. Eckert, New York : Routledge, 2008.
- 45 Dan Levy, « Hezbollah's Fundraising Activity in Africa: Focus on the Democratic Republic of Congo » (Les levées de fonds du Hezbollah en Afrique : la République démocratique du Congo), International Institute for Counter-Terrorism, mars 2013, voir : <https://www.ict.org.il/UserFiles/ICTWPS%20-%20Dan%20Levy%20-%202012.pdf>
- 46 Douglas Farah, « Hezbollah's External Support Network in West Africa and Latin America », International Assessment and Strategy Center, 4 août 2006, voir : http://www.strategycenter.net/research/pubID.118/pub_detail.asp
- 47 Carl A. Wege, « Hizballah in Africa » (Le Hezbollah en Afrique), *Perspectives on Terrorism* 6.3, 2012, pgs. 45-56, voir : https://www.jstor.org/stable/26296859?seq=1#metadata_info_tab_contents (consulté le 19 juillet 2020).
- 48 Bartlett v. Société Générale de Banque au Liban SAL, 1:19-cv-00007, US District Court Eastern District of New York, « Amended Complaint: Jury Trial Demanded » (Plainte modifiée : procès devant jury demandé), 2 août 2019, pgs. 182-186, voir : <https://www.osenlaw.com/sites/default/files/BartlettAmended-2019-cv-00007.pdf> (consulté le 4 août 2020).
- 49 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République du Congo », S/2002/1146, 16 octobre 2002, pg. 9, voir : <https://undocs.org/fr/S/2002/1146>
- 50 Global Witness, « For a Few Dollars More: War and Peace in Sierra Leone » (Pour quelques dollars de plus : guerre et paix en Sierra Leone), 17 avril 2003, pg. 74, voir : <http://archive.niza.nl/docs/200710111245014847.pdf> (consulté le 18 juillet 2020).
- 51 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- 52 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2019-2020.
- 53 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria soumis en application de l'alinéa e) paragraphe 4 de la résolution 1854 (2008) du Conseil de sécurité », S/2009/640, 11 décembre 2009, voir : <https://undocs.org/fr/s/2009/640>
- 54 Entretien effectué par The Sentry avec un enquêteur financier sous couvert d'anonymat, 2019.
- 55 Entretien effectué par The Sentry avec une source proche du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- 56 Entretien effectué par The Sentry avec une source diplomatique sous couvert d'anonymat, 2019.
- 57 Réponse d'Aziz Nassour à The Sentry, 8 septembre 2020.
- 58 Dan Levy, « Hezbollah's Fundraising Activity in Africa: Focus on the Democratic Republic of Congo » (Les levées de fonds du Hezbollah en Afrique : la République démocratique du Congo), International Institute for Counter-Terrorism), mars 2013, voir : <https://www.ict.org.il/UserFiles/ICTWPS%20-%20Dan%20Levy%20-%202012.pdf>
- 59 Douglas Farah, « Hezbollah's External Support Network in West Africa and Latin America, » International Assessment and Strategy Center, 4 août 2006, voir : http://www.strategycenter.net/research/pubID.118/pub_detail.asp
- 60 Carl A. Wege, « Hizballah in Africa » (Le Hezbollah en Afrique), *Perspectives on Terrorism* 6.3, 2012, pgs. 45-56, voir : https://www.jstor.org/stable/26296859?seq=1#metadata_info_tab_contents (consulté le 19 juillet 2020).
- 61 Bartlett v. Société Générale de Banque au Liban SAL, 1:19-cv-00007, US District Court Eastern District of New York, « Amended Complaint: Jury Trial Demanded » (Plainte modifiée : procès devant jury demandé), 2 août 2019, pgs. 182-186, voir : <https://www.osenlaw.com/sites/default/files/BartlettAmended-2019-cv-00007.pdf> (consulté le 4 août 2020).
- 62 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo », S/2002/1146, 16 octobre 2002, pg. 9, voir : <https://undocs.org/fr/S/2002/1146>
- 63 Global Witness, « For a Few Dollars More: War and Peace in Sierra Leone » (Pour quelques dollars de plus : guerre et paix en Sierra Leone), 17 avril 2003, pg. 74, voir : <http://archive.niza.nl/docs/200710111245014847.pdf> (consulté le 18 juillet 2020).
- 64 Douglas Farah, « Digging Up Congo's Dirty Gems » (L'excavation des pierres précieuses dans les zones de conflit de la République démocratique du Congo), *The Washington Post*, 30 décembre 2001, voir : <https://www.washingtonpost.com/archive/politics/2001/12/30/digging-up-congos-dirty-gems/1cfa01f6-e23f-46d0-94fa-64d95c971517/>
- 65 Nieuwsblad, « Allereerste veroordeling voor handel in bloeddiamant » (Une toute première condamnation pour le commerce des diamants de conflits), 23 juillet 2004, voir : <https://www.nieuwsblad.be/cnt/ggqaq3c5>



- 66 Nieuwsblad, « Allereerste veroordeling voor handel in bloeddiamant » (Une toute première condamnation pour le commerce des diamants de conflits), 23 juillet 2004, voir : <https://www.nieuwsblad.be/cnt/ggqaq3c5>
- 67 Lansana Gberie, « War and Peace in Sierra Leone: Diamonds, Corruption and the Lebanese Connection » (Guerre et paix en Sierra Leone : Les diamants, la corruption et le lien libanais), Partenariat Afrique Canada (IMPACT), novembre 2002, voir : <https://impacttransform.org/wp-content/uploads/2017/09/2002-Nov-War-and-Peace-in-Sierra-Leone-Diamonds-Corruption-and-the-Lebanese-Connection.pdf>
- 68 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria soumis en application de l'alinéa e) paragraphe 4 de la résolution 1854 (2008) du Conseil de sécurité », S/2009/640, 11 décembre 2009, voir : <https://undocs.org/fr/s/2009/640>
- 69 Global Witness, « For a Few Dollars More: War and Peace in Sierra Leone » (Pour quelques dollars de plus : guerre et paix en Sierra Leone), 17 avril 2003, pg. 74, voir : <http://archive.niza.nl/docs/200710111245014847.pdf> (consulté le 18 juillet 2020).
- 70 Réponse d'Aziz Nassour à The Sentry, 8 septembre 2020.
- 71 Conseil de sécurité de l'ONU, « Le Conseil de sécurité des Nations Unies lève l'interdiction de voyager et le gel des avoirs prévus par le régime de sanctions imposé au Libéria », communiqué de presse, 3 septembre 2015, voir : <https://www.un.org/press/fr/2015/sc12035.doc.htm>
- 72 Entretiens effectués par The Sentry avec deux sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- 73 Almadina Group, offre de service soumise au gouvernement centrafricain en réponse à l'appel d'offres, 14 décembre 2016, consultée par The Sentry en 2020.
- 74 Dans une lettre officielle au gouvernement centrafricain, Aziz Nassour a signé le document en tant que président-directeur général de l'Almadina Group en Centrafrique. The Sentry a consulté la lettre en 2020.
- 75 Almadina Group, offre de service soumise au gouvernement centrafricain en réponse à l'appel d'offres, 14 décembre 2016, consultée par The Sentry en 2020.
- 76 Le site internet de l'Almadina Group fournit une adresse physique et des contacts téléphoniques à Oman. La société indique dans son offre de service avoir également des succursales au Bangladesh, en Égypte, au Liban, Malaisie, au Sénégal, en Somalie et au Soudan. Voir : Al Madina Development and Supply LLC, site internet, voir : <https://almadinagroup.net/> (consulté en avril 2020).
- 77 Entretiens effectués par The Sentry avec une source diplomatique et un représentant du gouvernement centrafricain proches du dossier, 2020.
- 78 Africa Intelligence, « Qui est le groupe libanais qui négocie les cartes d'identité ? », 11 septembre 2019, voir : https://www.africaintelligence.fr/afrique-ouest-et-centrale_politique/2019/09/11/qui-est-le-groupe-libanais-qui-negocie-les-cartes-d-identite,108372034-art
- 79 Entretien effectué par The Sentry avec une source diplomatique, un homme d'affaires proche du dossier, un homme politique centrafricain et un journaliste sous couvert d'anonymat, 2020.
- 80 Selon des documents consultés par The Sentry, des sociétés internationales qui ont répondu à l'appel d'offres ont proposé de numériser les documents pour le quart du tarif demandé par Almadina. Cependant, le gouvernement a retenu l'offre d'Almadina. En août 2020, la cour administrative dont le jugement a été consulté par The Sentry a mis en suspens le décret ministériel qui a fixé le prix des pièces d'identité, le déclarant inconstitutionnel.
- 81 Pascal Airault, « Paris-Bangui : Emmanuel Macron demande des garanties au président centrafricain Touadéra », L'Opinion, 6 septembre 2019, voir : <https://www.lopinion.fr/edition/international/paris-bangui-emmanuel-macron-demande-garanties-president-centrafricain-196707>
- 82 Entretiens effectués par The Sentry avec un diplomate basé à Bangui et un journaliste sous couvert d'anonymat, 2019-2020.
- 83 Réponse d'Aziz Nassour à The Sentry, 8 septembre 2020.
- 84 Médias Plus, « Recensement électoral : des actes de naissance frauduleux quittent Bangui pour les provinces et le mercenaire tchadien Mahamat al-Khatim du MPC fait bloquer les opérations de recensement à Bangafo », 27 juillet 2020, pg. 2.
- 85 Yamale Edouard, « RCA : recensement électoral, un neveu du chef de l'État pris en flagrant délit de distribution de faux actes de naissance », Le Tsunami, 19 juillet 2020, voir : <https://letsunami.net/index.php/2020/07/19/rca-recensement-electoral-un-neveu-du-chef-de-letat-prit-en-flagrant-delit-de-distribution-de-faux-actes-de-naissance/>
- 86 Journal de Bangui, « RCA-législative : une candidate soupçonnée d'avoir distribué de faux actes de naissance », 11 août 2020, voir : <https://www.journaldebangui.com/rca-legislative-une-candidate-soupconnee-davoir-distribue-de-faux-actes-de-naissance/>



- 87 Touadéra dehors dégage en 2021, « MCU attraper [sic.] en flagrant délit par les villageois », publication Facebook, 19 juillet 2020, voir : <https://www.facebook.com/watch/?v=761525787929793>
- 88 Dans un entretien sur Radio Ndéké Luka enregistré le 21 juillet 2020 et consulté par The Sentry en 2020, un chef religieux a dénoncé la distribution de faux certificats de naissance pour l'inscription des électeurs dans la sous-préfecture de Mobaye dans le sud-est centrafricain.
- 89 Touadéra dehors dégage en 2021, « MCU 4ème fois attraper [sic.] en flagrant délit par GONDAH », publication Facebook, 20 juillet 2020, voir : <https://www.facebook.com/107460581056019/posts/121116626357081/>
- 90 Pacôme Pabandji, « Centrafrique : le marché des pièces d'identité au cœur d'un conflit entre gouvernement, policiers et société civile », Jeune Afrique, 29 juillet 2019, voir : <https://www.jeuneafrique.com/809210/societe/centrafrique-le-marche-des-documents-didentite-au-coeur-dun-conflit-entre-gouvernement-policiers-et-societe-civile/>
- 91 Wissam Nassour a enregistré Sahar Diam SURL et Sahar Bi; Ali Nassour a enregistré Nassour Diam SA; Youssouf Ali a créé Sahar Mining. Voir : Documents du registre du commerce centrafricain datant de 2016 et consultés par The Sentry en 2020.
- 92 Selon le Ministère des mines centrafricain, Aziz Nassour n'était propriétaire que de la société Sahar Diam, qui a officiellement exporté au Liban 1.965,39 carats de diamant en 2018 pour une valeur estimée à 164.575 dollars. Source : Rapport interne du Ministère des mines de la République centrafricaine consulté par The Sentry, 2019.
- 93 Réponse d'Aziz Nassour à The Sentry, 8 septembre 2020.
- 94 Vidéo consultée par The Sentry en 2020 contenant un entretien effectué par un journaliste centrafricain avec Aziz Nassour suite à son entretien avec le président Touadéra.
- 95 United States Agency for International Development (USAID), « Artisanal Mining and Property Rights Under the Strengthening Tenure and Resource Rights II (STARR II) IDIQ: Quaterly Progress Report, January 1 – March 31, 2019 » (L'exploitation minière artisanale et les droits de propriété dans le cadre du règlement STARR II IDIQ : rapport trimestriel, 1^{er} janvier – 31 mars 2019), avril 2019, voir : <https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2019/09/USAID-AMPR-FY-2019-Q2-Quarterly-Report.pdf>
- 96 Jessica DeWitt, Peter Chirico, Sarah Bergstresser et Inga Clark, « The Central African Republic Diamond Database—A Geodatabase of Archival Diamond Occurrences and Areas of Recent Artisanal and Small-Scale Diamond Mining » (La base de données des diamants de la République centrafricaine—une base de données géologiques concernant les diamants et les zones d'exploitation minière du diamant artisanale et à petite échelle), US Geological Survey, 2018, voir : <https://pubs.usgs.gov/of/2018/1088/ofr20181088.pdf>
- 97 International Peace Information Service, « Central African Republic: A Conflict Mapping » (La République centrafricaine : schéma des conflits), août 2018, voir : https://ipisresearch.be/wp-content/uploads/2018/09/1809-CAR-conflict-mapping_web.pdf
- 98 Thierry Vircoulon, « Centrafrique : quand l'objectif est la négociation et non la paix », The Conversation, 31 mars 2019, voir : <https://theconversation.com/centrafrique-quand-lobjectif-est-la-negociation-et-non-la-paix-114152>
- 99 The Sentry, « Le règne de la terreur : un business florissant en République centrafricaine – Itinéraire d'un chef de guerre, ministre et homme d'affaires : Abdoulaye Hissène », novembre 2018, voir : https://cdn.thesentry.org/wp-content/uploads/2018/11/LeR%C3%A8gnedelaTerreur_TheSentry_Nov2018-web.pdf
- 100 Entretien effectué par The Sentry avec un diplomate basé à Bangui sous couvert d'anonymat, 2018.
- 101 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2019-2020.
- 102 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches des groupes armés, une source diplomatique et un journaliste sous couvert d'anonymat, 2018-2019.
- 103 The Sentry, « Le règne de la terreur : un business florissant en République centrafricaine – Itinéraire d'un chef de guerre, ministre et homme d'affaires : Abdoulaye Hissène », novembre 2018, voir : https://cdn.thesentry.org/wp-content/uploads/2018/11/LeR%C3%A8gnedelaTerreur_TheSentry_Nov2018-web.pdf
- 104 Thierry Vircoulon, « Centrafrique : la face cachée du processus de paix », 19 mai 2020, voir : <https://theconversation.com/centrafrique-la-face-cachee-du-processus-de-paix-137298>
- 105 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches des groupes armés, un journaliste et un diplomate basé à Bangui sous couvert d'anonymat, 2018-2019.
- 106 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit dans son mandat par la résolution 2507 (2020) », S/2020/662, 8 juillet 2020, voir : <https://undocs.org/fr/S/2020/662>
- 107 Gisèle Blanche Moloma, « Centrafrique : Ndélé, Abdoulaye Hissène désigné superviseur de MCU, le parti de Touadéra », Corbeaunews, 6 mai 2019, voir :



- <https://corbeaunews-centrafrique.com/centrafrique-ndeled-abdoulaye-hissene-designe-superviseur-de-mcu-le-partit-de-touadera/>
- 108 The Sentry a dressé la liste suivante d'accords politiques centrafricains signés entre les années 2007 et 2019 : (1) L'accord de Sirte signé en Libye entre François Bozizé et Abdoulaye Miskine (FDPC) le 2 février 2007 ; (2) l'accord de Birao signé en Centrafrique entre François Bozizé et l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) le 1^{er} avril 2007 ; (3) l'accord de Libreville signé au Gabon par François Bozizé et le FDPC, l'UFDR et l'Armée populaire pour la restauration de la République et la démocratie (APRD) le 21 juin 2008 ; (4) le 2^e accord de Libreville signé au Gabon entre François Bozizé et la coalition Séléka le 11 janvier 2013 ; (5) l'accord de fin des hostilités signé à Brazzaville entre la présidente de transition Catherine Samba-Panza, des groupes armés et des représentants de la société civile le 23 juillet 2014 ; (6) l'accord de Nairobi signé au Kenya entre la faction Séléka dirigée par Michel Djotodia et une faction anti-Balaka dirigée par François Bozizé le 8 avril 2015 ; (7) le Pacte républicain signé à Bangui entre le gouvernement transitoire de Catherine Samba-Panza, des représentants de la société civile, des partis politiques et 11 groupes armés le 11 mai 2015 ; (8) l'accord de Benguela signé en Angola entre les coalitions Séléka et anti-Balaka le 15 décembre 2016 ; (9) l'accord de San Egidio signé à Rome entre le gouvernement du président Touadéra et 14 groupes armés le 19 juin 2017 ; (10) le 3^e accord de Libreville signé au Gabon entre le président Touadéra et 14 groupes armés le 17 juillet 2017 et (11) l'accord de Khartoum signé au Soudan le 6 février 2019 entre le président Touadéra et 14 groupes armés.
- 109 Nathalia Dukhan, « Splintered warfare: Alliances, affiliations, and agendas of armed factions and politico-military groups in the Central African Republic » (La guerre vole en éclats : les alliances, les affiliations et les agendas des factions armées et des groupes politico-militaires en Centrafrique), Enough Project, août 2017, voir : https://enoughproject.org/wp-content/uploads/2017/08/SplinteredWarfare_August2017_Enough_final.pdf
- 110 UN News, « En RCA, entre 50 et 70 violations de l'accord de paix sont rapportées chaque semaine (ONU) », 20 juin 2019, voir : <https://news.un.org/fr/story/2019/06/1046021>
- 111 Entretien effectué par The Sentry avec une source proche des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2020.
- 112 Conseil de sécurité de l'ONU, « Comité des sanctions concernant la République centrafricaine : Groupe d'experts, rapports », 2014-2019, voir : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/2127/panel-of-experts/reports> (consulté le 15 juillet 2020).
- 113 Thierry Vircoulon, « Centrafrique : quand l'objectif est la négociation et non la paix », The Conversation, 31 mars 2019, voir : <https://theconversation.com/centrafrique-quand-lobjectif-est-la-negotiation-et-non-la-paix-114152>
- 114 Entretiens effectués par The Sentry avec une source sous couvert d'anonymat, 2019-2020.
- 115 Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), « Addis-Abeba : Un consensus trouvé », 20 mars 2019, voir : <https://www.youtube.com/watch?v=gNHrLe0JQTE>
- 116 Conseil de sécurité de l'ONU, « Nourredine Adam », 13 mai 2014, voir : <https://www.un.org/securitycouncil/sanctions/2127/materials/summaries/individual/nourredine-adam>
- 117 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit dans son mandat par la résolution 2454 (2019) du Conseil de sécurité », S/2019/930, 14 décembre 2019, voir : <https://undocs.org/fr/S/2019/930>
- 118 Nathalia Dukhan, « Splintered Warfare II: How Foreign Interference is Fueling Kleptocracy, Warlordism, and an Escalating Violent Crisis in the Central African Republic » (La guerre vole en éclats II : comment l'intrusion externe alimente la kleptocratie, les seigneurs de guerre et une crise violente qui s'aggrave en Centrafrique), 6 novembre 2018, voir : <https://enoughproject.org/reports/splintered-warfare-ii-central-african-republic>
- 119 Entretiens effectués par The Sentry avec des membres des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2019.
- 120 Entretiens effectués par The Sentry avec des membres des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2019-2020.
- 121 Entretien effectué par The Sentry avec une source proche du groupe 3R sous couvert d'anonymat, 2020.
- 122 Pacôme Pabandji, « Centrafrique : Bangui s'inquiète de l'alliance du chef rebelle Abdoulaye Miskine avec un nouveau groupe armé », Jeune Afrique, 19 août 2019, voir : <https://www.jeuneafrique.com/816408/politique/centrafrique-bangui-sinquiete-de-lalliance-du-chef-rebelle-abdoulaye-miskine-avec-un-nouveau-groupe-arme/>
- 123 Organisation des Nations Unies, « Le Comité du Conseil de sécurité concernant la République centrafricaine ajoute un nom à sa liste relative aux sanctions », communiqué de presse, 20 avril 2020, voir : <https://www.un.org/press/fr/2020/sc14165.doc.htm>
- 124 Karim Meckassoua a négocié la libération d'Abdoulaye Miskine pour le compte du président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, suite à son arrestation par les autorités



- camerounaises en 2014. Voir :
- Reuters, « Cameroon Army Says Frees 16 Hostages, Including Polish Priest » (L'armée camerounaise déclare avoir libéré 16 otages, y compris un prêtre polonais), 26 novembre 2014, voir : <https://www.reuters.com/article/us-cameroon-kidnapping-poland-idUSKCN0JA1B820141126>
- 125 Abdoulaye Miskine, qui a été accueilli à Brazzaville entre l'année 2014 et l'année 2018, a organisé des violences commises par des combattants du FDPC sous ses ordres. Voir :
- Conseil de sécurité de l'ONU, « Bilan d'étape du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit par la résolution 2262 (2016) du Conseil de sécurité », S/2016/694, 11 août 2016, voir : <https://undocs.org/fr/S/2016/694>
- 126 Le Groupe d'experts de l'ONU a reproduit une copie du passeport congolais d'Abdoulaye Miskine dans son rapport annuel de 2019. Voir :
- Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit dans son mandat par la résolution 2454 (2019) du Conseil de sécurité », S/2019/930, 14 décembre 2019, pg. 66, voir : <https://undocs.org/fr/S/2019/930>
- 127 Pour en savoir plus sur les liens entre Denis Sassou Nguesso et Karim Meckassoua, voir :
- Africa Confidential, « L'élection téléguidée de Meckassoua au perchoir », 11 mai 2016, voir : https://www.africaintelligence.fr/afrique-ouest-et-centrale_politique/2016/05/11/l-election-teleguinee-de-meckassoua-au-perchoir,108148228-art
- 128 Entretiens effectués par The Sentry avec une source onusienne, un militant congolais, une source proche des groupes armés et un diplomate de la région, 2018-2020.
- 129 Jeune Afrique, « Centrafrique : les réseaux franco-africains de Karim Meckassoua », 8 juin 2020, voir : <https://www.jeuneafrique.com/996914/politique/centrafrique-les-reseaux-franco-africains-de-karim-meckassoua/>
- 130 Vincent Hugeux, « Centrafrique : gros plan sur les piliers du futur gouvernement », 27 janvier 2014, https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/centrafrique-gros-plan-sur-les-piliers-du-futur-gouvernement_1317732.html
- 131 Entretiens effectués par The Sentry avec quatre acteurs politiques centrafricains pendant les années 2019 et 2020, deux membres de groupes armés en 2019 et en 2020, un journaliste en 2020 et un expert sur la Centrafrique de 2015 à 2018. Chacune de ces sources s'est exprimée sous couvert d'anonymat.
- 132 Lettre écrite par une source proche de l'ambassade de France à Bangui en 2018 consultée par The Sentry. Dans cette lettre, l'auteur déclare que « Jean-Yves Le Drian... continue d'entretenir l'espoir de voir son frère en maçonnerie... Karim Meckassoua (très proche de Sassou Nguesso et Alpha Condé) succéder à FAT (Touadéra) le plus vite possible, au besoin avant la fin du mandat de l'actuel président ».
- 133 Ndjoni Sango, « RCA : qui est réellement Karim Meckassoua ? », 13 juin 2020, voir : <https://ndjonisango.com/2020/06/13/rca-qui-est-reellement-karim-meckassoua/>
- 134 Entretiens effectués par The Sentry avec un ancien membre du bureau du président de l'Assemblée nationale, des membres des partis de l'opposition politique et un source proche des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2019.
- 135 Radio France Internationale, « Tchad : le chef rebelle centrafricain Abdoulaye Miskine arrêté à Ndjamen », 20 novembre 2019, voir : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20191120-tchad-rca-chef-rebelle-abdoulaye-miskine-arrete-ndjamena-centrafrique>
- 136 Entretien effectué par The Sentry avec deux sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- 137 Une source proche des groupes armés a indiqué que Miskine a convaincu des combattants de l'ethnie Sara de rejoindre le FPRC, qui est principalement composé de combattants Rounga. Les groupes armés se sont ensuite principalement regroupés et se sont engagés dans des luttes sur des axes ethniques. Voir :
- Corbeaunews, « RCA : carnage au village Ouadda Maïkaga, une dizaine de personnes tuées dans un acte de représailles d'un groupe armé », 26 juillet 2020, voir : https://corbeaunews-centrafrique.com/rca-carnage-au-village-ouadda-maikaga-une-dizaine-des-personnes-tuees-dans-un-acte-de-represailles-dun-groupe-arme/?fbclid=IwAR25-yRP7cGCeUdYgqaU1sVxGKt-SvKW6LNNxWD34au9BIOH_fRb-CGZh3o
- 138 Entretien effectué par The Sentry avec un diplomate basé à Bangui sous couvert d'anonymat, 2018.
- 139 Mondafricque, « Centrafrique/Russie, les révélations de Mondafricque sur la rencontre de Sothi », 1^{er} avril 2019, voir : <https://mondafrique.com/centrafrique-russie-les-revelations-de-mondafricque-sur-la-rencontre-de-sothi/>
- 140 Center for Strategic and International Studies, « Russia's 'Private' Military Companies: The Example of The Wagner Group » (Les sociétés militaires « privées » de la Russie : l'exemple du Groupe Wagner », 28 avril 2020, voir : <https://www.csis.org/events/online-event-russias-private-military-companies-example-wagner-group>



- 141 Mathieu Olivier, « Russia's Murky Business Dealings in the Central African Republic » (Les affaires obscures de la Russie en Centrafrique), The Africa Report, 23 août 2019, voir : <https://www.theafricareport.com/16511/russias-murky-business-dealings-in-the-central-african-republic/>
- 142 Luke Harding et Jason Burke, « Leaked Documents Reveal Russian Effort to Exert Influence in Africa » (Des documents divulgués révèlent les efforts de la Russie pour exercer son influence en Afrique), The Guardian, 11 juin 2019, voir : <https://www.theguardian.com/world/2019/jun/11/leaked-documents-reveal-russian-effort-to-exert-influence-in-africa>
- 143 World Watch Monitor, « As Sudan Hosts CAR Peace Talks, Russia Offers to Get More Involved » (Alors que le Soudan accueille des pourparlers de paix centrafricains, la Russie propose de s'impliquer de manière plus importante), 31 août 2018, voir : <https://www.worldwatchmonitor.org/2018/08/c-african-republic-as-sudan-hosts-peace-talks-russia-offers-to-get-more-involved/>
- 144 Ambassade de la Russie en Centrafrique. « Formulaire de demande de visa B11 pour la République centrafricaine », 20 septembre 2018, Scribd, voir : <https://fr.scribd.com/document/420157165/B-11> (consulté le 5 mai 2020).
- 145 Le document a été publié en ligne par le Dossier Center, un service d'enquêtes qui suit les activités criminelles de plusieurs associés du Kremlin après une enquête sur les circonstances dans lesquelles trois journalistes russes ont été tués. Voir : Dossier Center, « Final Report on the Murder of Orkhan Dzhemal, Aleksandr Rastogruiev and Kirill Radchenko in the Central African Republic » (Rapport final sur les meurtres d'Orkhan Dzhemal, Aleksandr Rastogruiev et Kirill Radchenko en Centrafrique), 2019, voir : <https://dossier.center/car-en/>
- 146 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2019-2020.
- 147 Africa Intelligence, « Lobaye Invest Takes Care of Kremlin's PR in CAR », 28 août 2019, voir : <https://www.africaintelligence.com/central-and-west-africa/2019/08/28/lobaye-invest-takes-care-of-kremlin-s-pr-in-car,108369840-bre>
- 148 Ministère des mines et de la géologie de la Centrafrique, « Arrêté N° 076/18/MMG/DIRCAB/DGM/DRMCM/SDCM portant attribution d'une autorisation de reconnaissance minière à la société minière Lobaye Invest Sarlu », 25 juillet 2018, voir : <http://www.finances-budget.cf/documents/permis-d-exploitation/permis-miniers/596-rca-2018-07-mmg-arrete-0076-autorisation-de-reconnaissance-mini%C3%A8re-a-soci%C3%A9te-mini%C3%A8re-lobaye-invest-sarlu/file>
- Ministère des mines et de la géologie de la Centrafrique, « Arrêté N° 068/18/MMG/DIRCAB /DGM/DRMCM/SDCM portant attribution d'un permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée pour l'or et diamant à la société Lobaye Invest Sarlu », 12 juin 2018, voir : <http://www.finances-budget.cf/documents/permis-d-exploitation/permis-miniers/731-rca-2018-06-mmg-arrete-0062-lobaye-invest-sarlu/file>
- Le président Faustin-Archange Touadéra, « Décret N° 18 121 portant attribution d'un (01) permis de recherche à la société Lobaye Invest Sarlu », 2 juin 2018, voir : <http://www.finances-budget.cf/documents/permis-d-exploitation/permis-miniers/602-rca-2018-06-decret-18-0121-attribution-permis-de-recherche-a-la-soci%C3%A9te-lobaye-invest-sarl/file>
- Ministère des mines et de la géologie de la Centrafrique, « Arrêté N° 035/18/MMG/DIRCAB /DGM/DRMCM/SDCM portant attribution de quatre (04) permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée pour l'or et diamant à la société Lobaye Invest Sarlu », 4 avril 2018, voir : <http://www.finances-budget.cf/documents/permis-d-exploitation/permis-miniers/728-rca-2018-04-mmg-arrete-0035-lobaye-invest-sarlu/file>
- 149 Dionne Searcey, « Gems, Warlords and Mercenaries: Russia's Playbook in Central African Republic » (Les pierres précieuses, les chefs de guerre et les mercenaires : la stratégie de la Russie en Centrafrique), The New York Times, 30 septembre 2019, voir : <https://www.nytimes.com/2019/09/30/world/russia-diamonds-africa-prigozhin.html>
- 150 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2018-2020.
- 151 Aliki Mahamat Moussa Ahmed, publication Facebook, 8 novembre 2018, voir : <https://www.facebook.com/alikimahamat.moussaahmed/posts/314879886008338> (consulté le 10 août 2020).
- 152 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2018-2020.
- 153 Mondafrique, « Centrafrique/Russie, les révélations de Mondafrique sur la rencontre de Sochi », 1^{er} avril 2019, voir : <https://mondafrique.com/centrafrique-russie-les-revelations-de-mondafrique-sur-la-rencontre-de-sochi/>
- 154 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches des groupes armés et un homme d'affaires de la région sous couvert d'anonymat, 2019-2020.
- 155 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2019-2020.
- 156 Entretiens effectués par The Sentry avec une source proche de l'UPC sous couvert d'anonymat, 2019-2020.
- 157 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources sous couvert d'anonymat, 2020.



- 158 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches du dossier qui ont indiqué que certaines attaques ont été appuyées par les Forces armées centrafricaines (FACA), 2020. Les sources se sont exprimées sous couvert d'anonymat.
- 159 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2020.
- 160 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit dans son mandat par la résolution 2507 (2020) », S/2020/662, 8 juillet 2020, voir : <https://undocs.org/fr/S/2020/662>
- 161 Africa Confidential, « Ministers and Militias » (Ministères et milices), 14 mai 2020, voir : https://www.africa-confidential.com/article-preview/id/12966/Ministers_and_militias
- 162 Il s'agit d'Hamza Toumou Gilbert Deya (Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice, ou MLCJ ; ministre délégué en charge des Relations avec les groupes armés), d'Herbert Djono Gontran Ahaba (Rassemblement patriotique pour le renouveau de la Centrafrique, ou RPRC ; ministre du Développement de l'énergie et des ressources hydrauliques) et d'Arnauld Djoubaye Abazène (anciennement FPRC, rallié au RPRC ; ministre des transports et de l'aviation civile). Ils sont ensuite rejoints par le chef de guerre Moustapha Maloum, mieux connu sous son alias Zakaria Damane (Parti pour le rassemblement de la nation centrafricaine, ou PRNC).
- 163 Entretien effectué par The Sentry avec une source humanitaire sous couvert d'anonymat, 2020.
- 164 Le Monde et Agence France-Presse (AFP), « En Centrafrique, le bilan des combats de Birao atteint les 38 morts », Le Monde, 17 septembre 2019, voir : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/17/en-centrafrique-le-bilan-des-combats-de-birao-atteint-les-trente-huit-morts_5511389_3212.html
- 165 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit dans son mandat par la résolution 2507 (2020) », S/2020/662, 8 juillet 2020, voir : <https://undocs.org/fr/S/2020/662>
- 166 Radio France Internationale, « Centrafrique : violents affrontements à Ndélé », 11 mars 2020, voir : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200311-centrafrique-violents-affrontements-%C3%A0-nd%C3%A9l%C3%A9>
- 167 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit dans son mandat par la résolution 2507 (2020) », S/2020/662, 8 juillet 2020, pg. 7, voir : <https://undocs.org/fr/S/2020/662>
- 168 Lettre composée par Djoubaye Abazène et adressée à The Sentry, 10 septembre 2020.
- 169 Cour pénale spéciale de la Centrafrique, « Communiqué de presse du Bureau du procureur spécial de la Cour pénale spéciale », 8 mai 2020, voir : <https://cps-rca.cf/actualites/Communique-De-Presse-Du-Bureau-Du-Procureur-Special-Pres-La-Cour-Penale-Speciale/43/>
- 170 Entretien effectué par The Sentry avec une source humanitaire sous couvert d'anonymat, 2020.
- 171 AFP, « La menace des divisions d'un groupe armé à Bria », 30 janvier 2020, voir : <https://www.voaafrique.com/a/centrafrique-la-menace-des-division-d-un-groupe-arm%C3%A9-%C3%A0-bria/5266587.html>
- 172 MINUSCA, « Communiqué de presse conjoint », 10 mars 2020, voir : <https://minusca.unmissions.org/communiqué-de-presse-conjoint>
- 173 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit dans son mandat par la résolution 2454 (2019) du Conseil de sécurité », S/2019/930, 14 décembre 2019, voir : <https://undocs.org/fr/S/2019/930>
- 174 Entretien effectué par The Sentry avec une source humanitaire sous couvert d'anonymat, 2020.
- 175 MINUSCA, « Communiqué de presse conjoint », 10 mars 2020, voir : <https://minusca.unmissions.org/communiqué-de-presse-conjoint>
- 176 Yamale Edouard, « Centrafrique : le FPRC dénonce le soutien de la Minusca à la coalition RPRC/PRNC/MLCJ dans la Vakaga », Le Tsunami, 16 février 2020, voir : <https://letsunami.net/index.php/2020/02/16/centrafrique-le-fprc-denonce-le-soutien-de-la-minusca-a-la-coalition-rprc-prnc-mlcj-dans-la-vakaga/>
- 177 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- Ces sources ont confirmé qu'Ali Kushayb est arrivé en Centrafrique accompagné de 80 à 100 hommes. Suite à son arrivée à Birao, dans le nord-est du pays, Kushayb se serait ensuite déplacé pour passer plus inaperçu.
- 178 Cour pénale internationale, « Public redacted version of 'Second warrant of arrest for Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman ("Ali Kushayb")', 16 January 2018, ICC-02/05-01/07-74-Secret-Exp » (Version censurée pour le public du 'Deuxième mandat d'arrêt pour Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman, alias Ali Kushayb, 16 janvier 2018, ICC-02/05-01/07-74-Secret-Exp), 16 janvier 2018, voir : <https://www.icc-cpi.int/Pages/record.aspx?docNo=ICC-02/05-01/07-74-Red&ln=fr>
- 179 Darfur Network, « Sudan: Ali Kushayb, Wanted by the International Criminal Court, Threatened to Kill Two Human Right Defenders in Darfur, Western Sudan » (Le Soudan :



- Ali Kushayb, recherché par la Cour pénale internationale, a menacé de tuer deux défenseurs des droits de l'homme à Darfour, dans le Soudan occidental), 28 février 2020, voir : <https://www.darfurmonitors.org/darfur-network-for-monitoring-and-documentation-dnmd-urgent-call-for-action-darfur-west-sudan/>
- 180 Dabanga, « Activists: 'ICC Suspect Ali Kushayb has Fled Sudan' » (Des militants indiquent qu'Ali Kushayb, recherché par la CPI, a fui le Soudan), 23 février 2020, voir : <https://www.dabangasudan.org/en/all-news/article/activists-icc-suspect-ali-kushayb-has-fled-sudan>
- 181 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit dans son mandat par la résolution 2507 (2020) », S/2020/662, 8 juillet 2020, voir : <https://undocs.org/fr/S/2020/662>
- 182 Entretien effectué par The Sentry avec un membre d'un groupe armé entretenant des liens avec le Soudan, 2020. La source s'est exprimée sous couvert d'anonymat.
- 183 Entretiens effectués par The Sentry avec deux sources sous couvert d'anonymat, 2020.
- 184 Réponse de Sylvér Ntukamazina, chef de la section des affaires juridiques de la MINUSCA, à The Sentry, 10 septembre 2020.
- 185 Cour pénale internationale, « Situation au Darfour (Soudan): Ali Kushayb est détenu par la CPI », communiqué de presse, 9 juin 2020, voir : <https://www.icc-cpi.int/Pages/item.aspx?name=PR1525&ln=fr>
- 186 France Diplomatie, « République centrafricaine – Déplacement de Jean-Yves Le Drian (1er et 2 novembre 2018) », voir : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/republique-centrafricaine/evenements/article/republique-centrafricaine-deplacement-de-jean-yves-le-drian-01-02-11-18> (consulté le 18 juillet 2020).
- 187 Florence Parly, « La France aux côtés de la République centrafricaine », publication Facebook, 10 décembre 2018, voir : <https://www.facebook.com/notes/florence-parly/la-france-aux-c%C3%B4t%C3%A9s-de-la-r%C3%A9publique-centrafricaine/2240688869539773> (consulté le 4 août 2020).
- 188 Conseil de sécurité de l'ONU, « Le Conseil de sécurité examine la situation 'instable' en République centrafricaine, à l'approche des élections présidentielle et législatives prévues pour le mois de décembre 2020 », communiqué de presse, 22 juin 2020, voir : <https://www.un.org/press/fr/2020/sc14219.doc.htm>
- 189 Ce rapport définit les « réseaux militaires français » comme des personnes ou des entités entretenant des liens avec des représentants du gouvernement français ou avec des sociétés de sécurité françaises. Dans certains cas, ces personnes et ces entités travaillent pour les intérêts de l'État français, tandis que d'autres travaillent pour des intérêts privés, surtout pour obtenir des contrats dans les secteurs de la sécurité et des ressources naturelles.
- 190 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2019-2020.
- 191 Ambassade de France à Bangui, « La France soutient le processus électoral en Centrafrique », publication Facebook, 4 juin 2020, voir : <https://www.facebook.com/ambafrance.rca/posts/2995663057137581> (consulté le 13 juillet 2020).
- 192 Radio France Internationale, « En Centrafrique, la modification de la Constitution est rejetée », 5 juin 2020, voir : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200605-en-centrafrique-la-modification-la-constitution-est-rejet%C3%A9>
- 193 Yamale Edouard, « Centrafrique : Touadéra en quête d'argent pour la sécurisation des élections », Le Tsunami, 14 juillet 2020, voir : <https://letsunami.net/index.php/2020/07/14/centrafrique-touad%C3%A9ra-en-qu%C3%AAt%C3%A9-dargent-pour-la-s%C3%A9curisation-des-%C3%A9lections/>
- 194 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- 195 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- 196 Radio France Internationale, « Centrafrique : l'affaire du 'Mapenzigate' secoue l'Assemblée nationale », 22 février 2020, voir : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200221-rca-mapenzigate-scandale-vice-president-assemblee>
- 197 Africa Intelligence, « Ex-president Catherine Samba-Panza Eyes Return to Top Job » (L'ancienne présidente Catherine Samba-Panza cherche à retourner à la tête de l'État), 13 juillet 2020, voir : https://www.africaintelligence.com/central-and-west-africa_politics/2020/07/13/ex-president-catherine-samba-panza-eyes-return-to-top-job,109243646-ar1
- 198 Entretiens effectués par The Sentry avec des sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- 199 Radio France Internationale, « RCA : la Cour des comptes épingle la gestion de l'Assemblée nationale », 18 août 2018, voir : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190818-rca-centrafrique-cour-comptes-rapport-gestion-assemblee-meckassoua>
- 200 Vincent Duhem, « 'Angolagate' : l'affaire qui empoisonne la vie politique centrafricaine », Jeune Afrique, 20 octobre 2014, voir : <https://www.jeuneafrique.com/41385/politique/angolagate-l-affaire-qui-empoisonne-la-vie-politique-centrafricaine/>
- 201 Roland Marchal, « Brève histoire d'une transition singulière : la République centrafricaine de janvier 2014 à mars 2016 »,



- Réseau des organisations de la société civile de Centrafrique pour la gouvernance et le développement, 15 septembre 2016, voir : https://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/breve_histoire_de_la_transition_en_rca.pdf
- 202 La mère de Catherine Samba-Panza appartenait à l'ethnie minoritaire Banziri.
- 203 Entretiens effectués par The Sentry avec des acteurs politiques et une source proche des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2020.
- 204 Mathieu Olivier, « Présidentielle en Centrafrique : Touadéra face au retour de Bozizé et Djotodia », Jeune Afrique, 3 février 2020, voir : <https://www.jeuneafrique.com/mag/889742/politique/presidentielle-en-centrafrique-touadera-face-au-retour-de-bozize-et-djotodia/>
- 205 Entretiens effectués par The Sentry avec trois sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- 206 Entretiens effectués par The Sentry avec un homme politique qui appartient au parti politique de François Bozizé, le Kwa Na Kwa, 2020. La source s'est exprimée sous couvert d'anonymat.
- 207 Jeune Afrique, « Centrafrique-Congo : Bozizé et Meckassoua, invités spéciaux de Sassou Nguesso à Oyo », 2 juillet 2020. Voir : <https://www.jeuneafrique.com/1009724/politique/centrafrique-congo-bozize-et-meckassoua-invites-speciaux-de-sassou-nguessou-a-oyo/>
- 208 Entretien effectué par The Sentry avec trois sources proches du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- 209 The Sentry a mené des enquêtes sur les tactiques françaises en Centrafrique depuis 2018. Au cours de ces recherches, les enquêteurs se sont entretenus avec de nombreuses sources, y compris des diplomates étrangers, des membres des groupes armés, des membres de l'opposition politique, des législateurs, des représentants du gouvernement et des représentants de la société civile.
- 210 Entretien effectué par The Sentry avec un diplomate basé à Bangui sous couvert d'anonymat, 2019.
- 211 MINUSCA, « Attaque contre le camp de personnes déplacées à Alindao, préfecture de la Basse-Kotto, 15 novembre 2018 : violations du droit international humanitaire et crimes atroces commis par l'UPC et les milices associées aux anti-Balaka », 2018, voir : https://minusca.unmissions.org/sites/default/files/rapport_de_la_division_des_droits_de_lhomme_de_la_minusca_sur_alindao_0.pdf
- 212 MINUSCA, « Violations et abus des droits de l'homme et violations du droit international humanitaire par la coalition FPRC et l'UPC dans la Haute-Kotto et la Ouaka entre le 21 novembre 2016 et le 21 février 2017 », septembre 2017, voir : https://minusca.unmissions.org/sites/default/files/2017_hrd_report_violations_didh_-_dih_par_upc_fprc_coalition_nov16-fev_2017_bria_bakala_copy.pdf
- 213 Conversation sur la plateforme WhatsApp entre Fadoul Bachar et une source qui a demandé de conserver son anonymat, datée d'avril 2018 et consultée par The Sentry en 2019.
- 214 Entretien effectué par The Sentry avec une source proche du dossier sous couvert d'anonymat, 2020.
- 215 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit dans son mandat par la résolution 2507 (2020) », S/2020/662, 8 juillet 2020, voir : <https://undocs.org/fr/S/2020/662>
- 216 Ndjoni Sango, « RCA : qui est réellement Karim Meckassoua ? », 13 juin 2020, voir : <https://ndjonisango.com/2020/06/13/rca-qui-est-reellement-karim-meckassoua/>
- 217 Entretien effectué par The Sentry avec deux sources proches des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2020.
- 218 Entretiens effectués par The Sentry avec une source proche des groupes armés et une source onusienne sous couvert d'anonymat, 2020.
- 219 Entretien effectué par The Sentry avec une source proche du groupe 3R sous couvert d'anonymat, 2020.
- 220 CL2P, « Séquestration arbitraire de Messieurs Aboubakar Sidiki et Abdoulaye Harissou, un (01) an que ça dure », 31 août 2015, voir : <https://www.cl2p.org/sequestration-arbitraire-de-messieurs-aboubakar-sidiki-et-abdoulaye-harissou-un-01-an-que-ca-dure/>
- 221 Conseil de sécurité de l'ONU, « Le Comité du Conseil de sécurité concernant la République centrafricaine ajoute un nom à sa Liste relative aux sanctions », SC/14272, communiqué de presse, 5 août 2020, voir : <https://www.un.org/press/fr/2020/sc14272.doc.htm>
- 222 Entretien effectué par The Sentry avec une source proche du groupe 3R sous couvert d'anonymat, 2020.
- 223 Échanges privés par mail entre des acteurs internationaux indiquant que des mercenaires tchadiens se seraient éventuellement incrustés au sein du groupe 3R, consulté par The Sentry.
- 224 En tant que général auto-proclamé de la coalition Séléka, Moussa Assimeh a soutenu ses efforts pour prendre le pouvoir pendant l'année 2013. Voir : Radio France Internationale, « Centrafrique : comment désarmer les chefs de guerre de l'ex-Séléka alliés au nouveau



- pouvoir ? », 1^{er} octobre 2013, voir : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20131001-centrafrique-comment-desarmer-chefs-guerre-seleka-allies-nouveau-pouvoir-moussa-assimeh>
- 225 Entretiens effectués par The Sentry avec trois sources proches des groupes armés sous couvert d'anonymat, 2020.
- 226 Entretien effectué par The Sentry avec une source proche du groupe 3R sous couvert d'anonymat, 2020.
- 227 Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit dans son mandat par la résolution 2507 (2020) », S/2020/662, 8 juillet 2020, voir : <https://undocs.org/fr/S/2020/662>
- 228 Entretiens effectués par The Sentry avec une source proche du groupe 3R et une source onusienne sous couvert d'anonymat, 2020.
- 229 Radio Ndéké Luka, « Centrafrique : trois soldats centrafricains tués dans une embuscade des 3R », 22 juin 2020, voir : <https://www.radiondekeluka.org/actualites/securite/35715-centrafrique-trois-soldats-centrafricains-tues-dans-une-embuscade-des-3r.html>
- 230 Abou Mouhilou Seidou, « Les hommages de la MINUSCA au casque bleu rwandais tombé à Gedze », MINUSCA, 22 juillet 2020, voir : <https://minusca.unmissions.org/les-hommages-de-la-minusca-au-casque-bleu-rwandais-tomb%C3%A9-%C3%A0-gedze>
- 231 Entretien effectué par The Sentry avec une source proche du groupe 3R sous couvert d'anonymat, 2020.
- 232 Entretiens effectués par The Sentry avec deux sources proches des groupes armés dont les informations ont été confirmées par une source onusienne, 2020. Les sources se sont exprimées sous couvert d'anonymat.
- 233 Entretien effectué par The Sentry avec deux sources proches de l'UPC et du groupe 3R sous couvert d'anonymat, 2020.
- 234 Corbeaunews, « RCA : Abass Sidiki et les mines antipersonnelles, la guerre est déclarée », 16 juillet 2020, voir : <https://corbeaunews-centrafrique.com/rca-abass-sidiki-et-les-mines-antipersonnel-la-guerre-est-declaree/>
- 235 Radio France Internationale, « RCA : pour Firmin Ngrébada, Ali Darassa fait preuve de 'perfidie et de mauvaise foi' », 4 août 2020, voir : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200804-centrafrique-ali-darassa-fait-preuve-perfidie-et-mauvaise-foi-firmin-ngr%C3%A9bada>
- 236 Entretiens effectués par The Sentry avec deux sources proches de l'UPC sous couvert d'anonymat, 2020.
- 237 Délégation de l'Union européenne en République centrafricaine, « L'ambassade des États-Unis, l'ambassade de France et la délégation de l'Union européenne en Centrafrique réaffirment leur soutien à la mise en œuvre de l'accord de paix du 6 février 2019 », 6 février 2020, voir : https://eeas.europa.eu/delegations/central-african-republic/74309/1%E2%80%99ambassade-des-%C3%A9tats-unis-1%E2%80%99ambassade-de-france-et-la-d%C3%A9l%C3%A9gation-de-1%E2%80%99union-europ%C3%A9enne-en_fr

